Cahier des charges

de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Formation des cadres sportifs

Discipline :
Sports Equestres

Niveau :
Moniteur Sportif Initiateur Généraliste

Organisme délégataire :
Ligue Equestre Wallonie Bruxelles

Version_2.6 avalisée en Commission Pédagogique Mixte du 15/12/2021

* Dans le présent référentiel, le masculin a été employé à titre épicène

ADEPS

Opérateur de formation
Ligue Equestre Wallonie Bruxelles
Mr Marcel Nejszaten

……

TABLE DES MATIERES DU CAHIER DES CHARGES REFERENTIEL

0 Introduction générale du cahier des charges / référentiel de formation 6

1 DONNEES ADMINISTRATIVES 7

2 REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES. 10

2.1 Vocation pédagogique 10

2.1.1 MONITEUR SPORTIF INITIATEUR GENERALISTE EN SPORTS EQUESTRES 11

3 DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION 13

3.1 Schéma de base d'organisation de la formation 13

3.2 Informations à fournir par l'opérateur de formation 13

3.3 Durée théorique pour chaque niveau de qualification 14

3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation 14

3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat 14

3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive) 15

3.7 Droit de rétractation – effet de la rétraction 15

3.8 Communication et protection des données personnelles 16

3.9 Modalités diverses 16

4 REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES. 18

4.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif 22

4.1.1 CS_1.1.1 : Le paysage équestre belge 23
4.1.2 CS_1.1.2 : Les règlements sportifs de la LEWB 28
4.1.3 CS_1.1.3 : Plan de formation de la LEWB 33
4.1.4 CS_1.1.4 : La responsabilité civile du fait des animaux 38

4.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie 43

4.2.1 CS_1.2.1 : La pédagogie en équitation : Aspects théoriques 44
4.2.2 CS_1.2.2 : Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques 49
4.2.3 CS_1.2.3 : Mise en situation réelle d'activités équestres 54

4.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance 58

4.3.1 CS_1.3.1 : Sciences équestres / Les fondamentaux techniques en équitation 59
4.3.2 CS_1.3.2 : Notions en hygiène et prophylaxie 64
4.3.3 CS_1.3.3 : Notions en alimentation du cheval 69
4.3.4 CS_1.3.4 : Notions en anatomie du cheval 74
4.3.5 CS_1.3.5 : Notions en morphologie du cheval 79
4.3.6 CS_1.3.6 : Notions en physiologie du cheval 84
4.3.7 CS_1.3.7 : Notions en maréchalerie 89

4.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs 94

4.4.1 CS_1.4.1 : Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur 95
4.4.2 CS_1.4.2 : Psychologie du cheval de sport 100

4.5 Thématique 5 : Ethique et déontologie 105

4.5.1 CS_1.5.1 : Conseils de bienséance et de bien-être 106

4.6 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres » 111

4.7 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus 112

4.8 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres » 113

4.9 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles donnant droit à des dispenses. 115

5 REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES. *116*

6 REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION *117*

6.1 Délai d'organisation des évaluations 117

6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect 117

6.2.1 Cours en ligne (E-learning) sur la plateforme LMS 117

6.2.2 Présences au cours « présentiel » 117

6.2.3 Règles de bienséance 118

6.3 Publicité des accès aux évaluations 118

6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations 118

6.5 Nombre de sessions d'évaluation 118

6.6 Constitution du jury d'évaluation 119

6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès-Verbal) 120

6.8 Motivation et résultats en délibération 120

6.8.1 Première session 120

6.8.2 Seconde session 121

6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport 122

6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats 123

6.11 Recours et procédures 123

7 CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger). *125*

7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire 125

7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF) 125

7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF 125

7.2.2 Eléments à présenter pour une VAF 126

7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE) 129

7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE 129

7.3.2 Eléments à présenter pour une VAE 129

7.4 Entretien de VAFE 132

7.5 Frais de procédure pour une VAFE 132

7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?) 132

7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ? 132

cc BY NC ND

7.6.2 Comment introduire le dossier VAFE ? 132
7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ? 133

7.7 Analyse concernant la demande de VAFE 133

7.8 Décisions concernant la demande de VAFE 133

7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS 134
7.9.1 Cours généraux : 134
7.9.2 Cours spécifiques : 134

7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE" 135

8 REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS 136

9 ANNEXES AU CAHIER DES CHARGES 137

9.1 Tableau synthèse-récapitulatif des évaluations de la formation 138

9.2 Grille critériée d'évaluation du module CS122_Méthodologie et didactique de l'initiation en équitation : Aspects pratiques 139

0 Introduction générale du cahier des charges / référentiel de formation

Le cahier des charges constitue la référence légale (voir ci-dessous points de référence décrétaux) dans laquelle chaque opérateur de formation et chaque candidat trouvera les informations concernant le dispositif de formation pour devenir cadre sportif certifié par l'Administration Générale du Sport. Y figurent entre autres les droits et devoirs des candidats, de l'AGS ainsi que des opérateurs de formations, mais aussi les relations entre les parties prenantes de l'ensemble du dispositif. Plus spécifiquement pour le candidat, les informations sur les moyens d'inscription et de communication avec tout opérateur reconnu comme "délégataire de la formation" seront explicitées.

Le cahier des charges constitue donc la référence légale à laquelle chaque opérateur de formation (« ***fédération ou institution délégataire pour l'organisation des formations de cadres ainsi que des formations reconnues*** **»**) doit se conformer en matière de formations de cadres.

Les points de référence décrétaux sont évoqués dans le décret du 02/05/19 (article 39):

« Art. 39 § 1er. Le Gouvernement désigne les organisations telles que définies à l'article 38, § 6, habilitées à organiser les formations à vocation pédagogique qui leur sont spécifiques. Après consultation de la fédération sportive désignée, il fixe pour chaque type et chaque niveau de formation un référentiel de formation portant sur :

1° Les données administratives de l'opérateur délégataire;
2° La description des fonctions et les compétences requises;
3° La description des modalités préalables à l'organisation de la formation;
4° La description des programmes et contenus de formation;
5° La description des programmes et contenus des stages;
6° La description des modalités d'évaluation;
7° Les conditions de dispenses de diplômes;
8° La description des règles de délivrance et de certification des brevets. »

Chaque opérateur de formation délégataire reconnu est invité à :

1. se référer adéquatement au référentiel de formation,
2. indiquer comment il va répondre aux orientations pédagogiques imposées,
3. développer l'application des diverses procédures explicitées.

In fine, ce cahier des charges / référentiel de formation permet à l'Administration Générale du Sport de veiller à la qualité méthodologique et organisationnelle des formations qu'elle reconnait et certifie.

Dans ce référentiel, sont notamment utilisés à titre épicène les termes : candidat, moniteur sportif, cadre sportif, chargé de cours,…

1 DONNEES ADMINISTRATIVES

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1 du décret du 02 mai 2019*, au point 1 (***Les données administratives de l'opérateur délégataire).***

1.1 Informations concernant l'opérateur délégué à la rédaction

Ligue Equestre Wallonie Bruxelles Asbl - LEWB
Service : Formation de cadres sportifs « Sports Equestres »
Rue de la Pichelotte, 11 à 5340 Gesves
Tél : 083/23.40.75
Fax : 083/21.82.61
Site internet : www.lewb.be
Personnes de contact :

- Directeur : Monsieur Marcel NEJSZATEN - marcel.nejszaten@lewb.be
- Conseiller Pédagogique : Madame Marcelle NEJSZATEN-KETTMUS - marcelle.nejszaten@cfwb.be

1.2 Introduction générale de la formation.

Préambule :

Ce cahier des charges est d'application pour les formations de « Moniteur Sportif initiateur Généraliste en sports équestres » mises en place à partir de 2021. Il a été réalisé dans la continuité de la réforme des formations de cadres sportifs à vocation pédagogique conduite par la Fédération Wallonie-Bruxelles et à la suite d'une période de pilotage de 4 ans opéré par le Service FC de l'AG Sport, avec le soutien de nombreuses plateformes de réflexions (pratiquement 1 plateforme de réflexion pour chaque section) composées des représentants des fédérations sportives.

Contexte :

De tous les sports, les Sports Équestres font partie des plus complexes.
En effet, ils comprennent une multitude de disciplines, certaines Olympiques, d'autres non-Olympiques mais reconnues par la Fédération Équestre Internationale et quelques-unes, indépendantes. Cette considération oblige à avoir un dispositif de formation des Moniteurs de qualité et tenant compte des points communs et des différences de toutes ces disciplines.

De surcroit, aujourd'hui, pour prétendre à des labels pédagogiques et à l'octroi de subsides de l'Adeps, il faut faire preuve d'un encadrement breveté Adeps.

La LEWB est depuis de nombreuses années reconnue par les services de l'Adeps comme fédération délégataire pour l'organisation des formations de cadres en Sports Equestres. Le souci des responsables fédéraux est de répondre aux exigences édictées par l'Adeps, car ils ont conscience que faire pratiquer un sport équestre à des enfants, adolescents ou autres débutants est une tâche sérieuse qui ne s'improvise pas.

La première étape consiste à s'inscrire aux cours généraux organisés par l'Adeps et destinés à prodiguer et valider les connaissances et savoirs théoriques, socle du développement des compétences de tout moniteur sportif. Ces cours sont depuis 2021 dispensés en distanciel asynchrone sur une plateforme LMS Moodle dédiée.
La réussite aux examens portant sur les cours généraux est un préalable (pré requis) à toute formation spécifique à vocation pédagogique organisée par les fédérations sportives ou par tout autre opérateur de formation reconnu par l'Adeps.

La seconde étape consiste à s'inscrire aux cours spécifiques directement auprès d'une fédération sportive ou d'un opérateur de formation reconnu par l'AG Sport.

Type de formation :

La formation de « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres » fait référence à des méthodes de pratiques et d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou à un groupe d'individus.

Le contenu de la formation relative à ce cahier des charges est organisé sous forme de modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation) repris dans 5 des 6 thématiques (décret du 02/05/19, articles 38, § 5.) :

- Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif
- Thématique 2 : Didactique et méthodologie
- Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs
- Thématique 5 : Éthique et déontologie

Liens avec la formation « Moniteur Sportif Animateur Généraliste en sports équestres » :

Ce niveau de qualification « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres » comprend les modules clairement identifiés de la formation « Moniteur Sportif Animateur Généraliste ».

1.3 Homologation et certification

Le brevet de « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres », est homologué /certifié et donc reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La réussite des cours généraux (ou leur validation par voie de valorisation d'acquis de formation – voir section 7) correspond à la validation de la première étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet. La validation des cours généraux est opérée exclusivement et directement par le service formation des cadres de l'AG Sport.

A la réussite des cours généraux, le candidat obtient une attestation (bulletin personnalisé), donnant accès à la seconde étape de la formation (les cours spécifiques). L'AG Sport délivre une attestation de réussite.
La réussite des cours généraux n'équivaut donc pas à une homologation de brevet !
La réussite des cours spécifiques correspond à la validation de la seconde étape du cursus de formation en vue de l'obtention du brevet.

La validation du module « *Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif* » (opéré par un opérateur reconnu par l'AG Sport) constitue aussi un prérequis à la certification / à l'homologation de tout brevet Moniteur Sportif Initiateur par l'Administration Générale du Sport (brevet à vocation pédagogique).

En résumé, un parcours de formation sera homologué / certifié par l'Administration Générale du Sport par la délivrance d'un brevet après la validation de 3 phases / 3 étapes :

- ***Les cours généraux (prérequis aux cours spécifiques)***
- ***Les cours spécifiques***

- ***Le module « Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif ». Ce module peut être suivi à tout moment du parcours de formation.***

Toutes les informations complémentaires se trouvent au chapitre 8 : Référentiel « CERTIFICATION » : Description des règles d'homologation et d'obtention des brevets

2 REFERENTIEL « FONCTION ET COMPETENCES » : DESCRIPTION DES FONCTIONS EXERCEES ET COMPETENCES REQUISES.

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1 du décret du 02 mai 2019*, au point 2 (***La description des fonctions et les compétences requises).***

La formation spécifique dispensée par l'opérateur délégataire de formation doit impérativement se référer aux profils de compétences générales de chaque niveau de qualification des cadres sportifs, fixés par l'AG Sport de la Fédération Wallonie Bruxelles. Ces profils doivent être adaptés aux spécificités de la (des) discipline(s) auquel / auxquelles le présent référentiel de formation fait référence.

2.1 Vocation pédagogique

La formation de cadres sportifs à vocation pédagogique fait référence à des méthodes et pratiques d'enseignement, d'éducation et de formation. C'est enseigner, transmettre un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus.

La formation d'un cadre sportif à **vocation pédagogique** recouvre quatre niveaux de qualifications indépendants, non obligatoirement hiérarchisés au niveau spécifique.

MONITEUR SPORTIF ANIMATEUR :	**Animer à la pratique sportive**
NB : Il est possible d'envisager une qualification « Animateur sportif » dans la discipline spécifique. La formation « Animateur sportif » doit être constituée exclusivement de certains modules clairement identifiés de la formation « Initiateur Sportif ». (cfr « Référentiel formation et évaluation du niveau de qualification « Initiateur Sportif »). Au terme des processus de formation et d'évaluation, le candidat « Animateur sportif » reçoit un brevet homologué par l'AG Sport et ce lorsque la formation a fait l'objet d'un accord bilatéral (AG Sport – Opérateur délégataire de formation, notamment par la validation d'un référentiel de formation).	

MONITEUR SPORTIF INITIATEUR :	**Animer – Initier – Fidéliser à la pratique sportive**

MONITEUR SPORTIF EDUCATEUR :	**Former et consolider les bases de la performance**

MONITEUR SPORTIF ENTRAÎNEUR :	**Systématiser et optimaliser l'entraînement pour performer**

Ces niveaux de qualification sont structurés en fonction :

- de prérequis : *compétences préalables à la formation*
- du profil de fonction : *capacité d'appliquer, d'utiliser des connaissances (savoirs), aptitudes (savoir-faire) et attitudes (savoir-être) de façon intégrée pour agir dans un contexte défini (éducation, travail, développement personnel ou professionnel).*
- du public cible : *public à charge du cadre sportif*
- du cadre d'intervention : *cadre, domaine et lieu où se déroule la fonction*
- du cadre d'autonomie et de responsabilité : *cadre, contexte, niveaux d'autonomie et de responsabilité par rapport à la fonction*

Afin de pouvoir constituer les modules de formation (unités indépendantes et identifiables de contenus de formation), chaque niveau de qualification indépendant est envisagé sous l'angle de 5 thématiques :

- Cadre institutionnel et législatif
- Didactique et méthodologie
- Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
- Aspects sécuritaires et préventifs
- Ethique et déontologie

2.1.1 MONITEUR SPORTIF INITIATEUR GENERALISTE EN SPORTS EQUESTRES

2.1.1.1 Prérequis du Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres

- Age minimum pour participer à la formation : à partir du commencement de l'année dans laquelle ils atteignent 17 ans. Cependant, l'homologation par l'AG Sport en cas de réussite ne sera délivrée qu'à l'âge de 18 ans accompli
- Lauréat (ou validation) des cours généraux Moniteur Sportif Initiateur
- Lauréat du niveau de qualification Moniteur Sportif Animateur généraliste en sports équestres
- Posséder le brevet du 2ème Degré LEWB[1] ou une équivalence délivrée par une FN étrangère ou avoir réussi le test probatoire expliqué au point 3.4.

2.1.1.2 Profil de fonction du Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres

- Animer les activités de d'enseignement et d'apprentissage
  - Encadrer des séances d'enseignement et d'apprentissage et diversifier l'activité équestre pour permettre de s'amuser individuellement et collectivement et fidéliser à la pratique équestre ;
  - Encadrer les activités en développant l'aspect sécuritaire ;
  - Encadrer les activités en développant des qualités mentales, cognitives et émotionnelles, dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective, dans le respect des autres et des chevaux ;
  - Motiver à l'apprentissage équestre et développer progressivement des habiletés motrices spécifiques à l'équitation ;
  - Encadrer les élèves à l'extérieur et sur la voie publique ;
  - Encadrer les cavaliers pour et lors des examens capacitaires des brevets de l'Étrier de Bronze jusqu'au 1er Degré ;
  - Encadrer des cavaliers moins valides.
- Soigner les équidés, entretenir le matériel et maintenir les installations
  - Assumer les soins journaliers et périodiques des équidés ;
  - Entretenir le matériel et maintenir les installations ;
- Participer à l'utilisation et la valorisation de la cavalerie
  - Evaluer la cavalerie ;
  - Travailler la cavalerie et planifier son utilisation en fonction de l'activité visée ;
  - Veiller au bien-être des équidés.
- Participer à l'animation de la structure
  - Accueillir le public ;
  - Contribuer à l'animation de la structure ;
  - Contribuer à promouvoir les activités de la structure.

2.1.1.3 Public cible du Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres

- Pratiquants « loisir », novices et débutants (regroupés en cours collectifs, par niveau de compétence et/ou par tranche d'âge) ;
- Sportifs en phase de formation de base ou de consolidation des fondamentaux ;

---

[1] La CP LEWB, selon le principe de VAF/VAE peut dispenser du prérequis. A minima pour analyse :

- Age : à partir du commencement de l'année dans laquelle ils atteignent 35 ans.
- Présenter des résultats pédagogiques significatifs (répartis sur 10 ans), obtenus dans la formation et l'encadrement de cavaliers jusqu'aux brevets d'Étrier d'Or et du 1er Degré LEWB au moins, ou en compétition de niveau communautaire.
- Envoyer un dossier VAFE en respectant les règles expliquées au chapitre 7 « Conditions de dispense »

- Tous les âges.

2.1.1.4 Cadre d'intervention du Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres

- Poneys-Clubs et les Centres Équestres labellisés LEWB ;
- Programme Adeps de formation équestre à l'équitation élémentaire ;
- Fédération Sportive communautaire LEWB (Ligue) et régionale (Groupements).

2.1.1.5 Cadre d'autonomie et de responsabilité du Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres

- Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

3 DESCRIPTION DES MODALITES PREALABLES A L'ORGANISATION DE LA FORMATION

Ce chapitre répond à l'*Art. 39 § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 3 (***La description des modalités préalables à l'organisation de la formation).***

3.1 Schéma de base d'organisation de la formation

- L'organisation de la formation s'effectue sur base d'unités de formation (modules clairement identifiables).
- Nombre de candidats per session de formation :
  - minimum pour l'ouverture officielle d'une session de formation : 10
  - maximum, ou pour un éventuel dédoublement de session : 20
- Formule en externat
- Pour être sélectionné, comme Centre d'organisation, d'un cours de formation de Moniteur Sportif Initiateur, un Centre Sportif doit pouvoir offrir les infrastructures et équipements suivants :
  - Pour les cours de pratique et de méthodologie-didactique :
    - une carrière extérieure sablée, d'une superficie minimum de 1200 m², clôturée ;
    - un manège couvert d'une superficie minimum de 800m² ;
    - un parc d'obstacles permettant la construction d'un parcours de 10 efforts ;
    - un set de matériel d'entraînement, incluant cavalettis, cônes, plots directionnels ;
    - des places permettant d'installer les stagiaires pendant les séances de démonstration ;
    - des lettres de repère ;
    - des cavaliers et des chevaux, avec leur matériel, aptes à participer comme élèves aux cours de méthodologie-didactique.
  - Pour les cours théoriques :
    - une salle de cours permettant d'accueillir un groupe de 20 personnes ;
    - De matériel didactique : tableaux, rétroprojecteur, projecteur, vidéo, etc.
- La formation est organisée au minimum 1 fois par an
- L'opérateur de formation se réserve de droit d'annuler une édition de formation si une situation exceptionnelle survient à un moment donné (installations louées non disponibles ; conditions météorologiques particulières ; problèmes logistiques majeurs, …). Les candidats inscrits recevraient des informations spécifiques par rapport aux suites réservées à ces cas de figure.

- Présentation du schéma organisationnel général du dispositif de formation

Processus global d'apprentissage				**Consolidation**
Cours Généraux opérés par l'ADEPS	**Formation spécifique dispensée par l'opérateur de formation**			Recyclages Formations complémentaires et continuées
	Prérequis	Formation théorique et pratique	Mise en situation (360)	

3.2 Informations à fournir par l'opérateur de formation

- Les Formateurs diplômés « Moniteurs » doivent avoir une licence F en cours, les autres doivent présenter la preuve d'une couverture d'assurance R.C.
- Obligation de communiquer aux candidats (délais précis avant le début de la formation spécifique) les modalités, programmation, horaires, lieux de cours.

- Le principe de la Valorisation d'Acquis de Formation par d'autres filières est d'application pour la formation « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestre ». Les modalités de la VAF sont précisées au point 7 (conditions de dispense ou d'équivalence de diplôme).
- Age minimum pour participer à la formation : 17 ans le jour du premier cours. Cependant, l'homologation par l'AG Sport en cas de réussite ne sera délivrée qu'à l'âge de 18 ans accompli.
- Les évaluations sont réalisées via la présentation et la défense d'un Portfolio (qui accompagne le candidat tout au long de la formation) pondéré suivant l'importance des modules et des thématiques (voir Pondération et crédits à la section 6)

3.3 Durée théorique pour chaque niveau de qualification

- Sauf situation exceptionnelle, la durée théorique de la formation est de +/- 12 mois
- Le tableau synthèse « Charge théorique de travail » se trouve à la section 4

3.4 Test préliminaire ou probatoire à la formation

L'accès à la formation ne nécessite pas la réussite à un test préliminaire.

Cependant Les candidats qui ne détiennent pas un brevet du 2ème Degré délivré par la LEWB, pour pouvoir s'inscrire doivent réussir une évaluation d'entrée comportant une épreuve théorique et trois épreuves pratiques.

Cette évaluation se déroulera lors des sessions pratiques des 2èmes Degrés.

Le montant du droit d'inscription est de 50,00 € au 1er janvier 2021, il pourra être revu chaque année civile.

Épreuves théoriques :

Un questionnaire Q.C.M. comprenant 25 questions de Sciences Équestres et 25 questions d'Hippologie.

Les matières sont contenues dans le Manuel de préparation aux brevets, 2ème édition 2010, qui est en vente à la LEWB, rue de la Pichelotte, 11 à 5340 Gesves.

Le candidat doit obtenir minimum 50% en Hippologie, et 60% en Sciences Équestres.

Épreuves pratiques :

L'épreuve de dressage sera conforme aux directives prévues, pour le 2ème degré LEWB, au règlement pédagogique de la LEWB, dans sa dernière édition publiée sur le site internet www.lewb.be;

L'épreuve d'obstacles sera conforme aux directives prévues, pour le 2ème degré LEWB, au règlement pédagogique de la LEWB, dans sa dernière édition publiée sur le site internet www.lewb.be;

L'épreuve de cross sera conforme aux directives prévues, pour le 2ème degré LEWB, au règlement pédagogique de la LEWB, dans sa dernière édition publiée sur le site internet www.lewb.be .

Modalités d'évaluation :

Les fiches d'évaluation seront identiques à celles utilisées pour le brevet du 2ème degré LEWB en cours, l'année de cette évaluation ;

Dans le cadre de l'accès à la formation, par évaluation, il n'y a pas de seconde session, le candidat devra se représenter lors de la prochaine évaluation.

3.5 Documents administratifs à fournir par le candidat

- Preuve d'une licence LEWB du niveau requis en cours de validité ;
- Un bulletin d'inscription ad hoc, dûment complété ;

- Les documents attestant la réussite du brevet du 2ème Degré LEWB ou la réussite des épreuves d'admission, ou l'acceptation du dossier par expérience utile ;
- Une preuve d'acquittement des droits d'inscription et d'homologation de la DG Sport pour la formation de Moniteur Sportif Initiateur ;
- Une preuve d'homologation du Moniteur Sportif Animateur Généraliste ;
- Une copie d'un document (carte d'identité, …), permettant la vérification de l'âge du candidat ;

3.6 Modalités d'inscription (préalable et définitive)

- Les dates, horaires, lieux et autres renseignements importants quant à la bonne information des candidats se fera via le site internet https://www.lewb.be au moins un mois avant le début de la formation.
- Les montants et modalités de paiement des droits d'inscription (hors frais d'envoi) pour chaque formation seront communiqués sur le site internet https://www.lewb.be .
- A titre d'exemple, les droits d'inscription pour les éditions 2021 s'élèvent à 300€ (30€ par module isolé). Ces montants sont revus chaque année civile.
- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception

Inscription préalable :

- Le candidat doit envoyer sa demande d'inscription sur le document ad-hoc ou autre support informatique spécifique à l'Opérateur de formation (disponible sur le site internet www.lewb.be) dûment complétée, à l'adresse de l'Opérateur, comme repris en 01 ci-avant, par voie postale et/ou électronique.
- Il recevra un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir.
- Ces documents devront parvenir dans les mêmes conditions que celles reprises ci-dessus.

Inscription définitive :

- L'inscription définitive aux formations est conditionnée au paiement des droits d'inscriptions ad hoc ;
- Une fois le dossier complet accepté ;
- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception de paiement. Un mail de confirmation et/ou une information concernant les paiements est envoyée au candidat ;
- Le montant de l'inscription (300€ en 2021) devra être acquitté au moment de l'inscription ;
- Si le candidat souhaite des modalités particulières de paiement, il devra en faire la demande préalable, auprès de l'Opérateur, qui devra y apporter une réponse écrite.

Délai imparti aux procédures :

- Document d'inscription : au moins 15 jours ;
- Dossier complémentaire : au moins 15 jours ;
- Pour rappel, tout manquement par un candidat au paiement des droits d'inscriptions a comme conséquence le non-accès aux évaluations et/ou le cas échéant débouche sur la non-proclamation des résultats obtenus ;
- Aucune inscription n'est acceptée après la fermeture des inscriptions. Il n'est pas non plus possible ni accepté de s'inscrire entre la 1ère et la seconde session d'évaluation ;
- Les critères d'accès aux évaluations sont notamment l'âge, la réussite ou l'exemption totale des cours de la formation et le paiement effectif des droits d'inscription.

3.7 Droit de rétractation – effet de la rétraction

Chaque candidat inscrit après un paiement a le droit de se rétracter par rapport à son inscription mais uniquement sur présentation d'un certificat médical. Dans tous les autres cas, le montant du 1er paiement ne sera pas remboursé.

Pour exercer le droit de rétractation, le candidat doit notifier celle-ci pour écrit auprès de l'opérateur de formation aux adresses postale et/ou emails mentionnées au point 1.1.

En cas de rétractation de l'inscription du candidat respectant les règles, l'opérateur de formation remboursera tous les paiements reçus de la part du candidat sans retard excessif. Celle-ci procèdera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement et compte bancaire que celui qui aura été utilisé pour la transaction initiale, sauf si le candidat sollicite expressément un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour l'opérateur de formation.

3.8 Communication et protection des données personnelles

- Lors d'une inscription aux cours généraux (VAF – cours - évaluations,…) le candidat signifie qu'il accepte les conditions concernant la gestion et la communication potentielle de ses données personnelles.
- Les données à caractère personnel sont stockées sur des serveurs gérés par la LEWB.
- La récolte et la conservation du Numéro de Registre National a été autorisée par la Commission de la Protection de la Vie Privée le 16/05/2018 (Délibération RN n°30/2018 du 16 mai 2018).
- Lors de l'inscription en ligne (ou par d'autres biais) diverses informations de données personnelles sont sollicitées auprès du candidat : Nom, Prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse mail, niveau d'études.
- L'opérateur de formation se réserve le droit de communiquer les noms et coordonnées des candidats lauréats à l'AG Sport pour procéder à l'homologation du brevet en cas de réussite.
- Cet échange d'information se fait dans le seul but de gérer une base de données commune pour la gestion des candidats à une formation spécifique, et sans aucun but commercial.
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.
- Chaque candidat peut refuser cette disposition en prenant contact de façon formelle avec l'opérateur de formation.
- Chaque candidat a le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.
- Les données personnelles du candidat sont conservées de manière illimitée en interne de l'opérateur de formation afin d'avoir une traçabilité concernant les parcours de formation.
- Certaines données sont utilisées à des fins statistiques internes mais sont dès lors gérées de façon totalement anonyme.
- Pour toute demande spécifique au RGPD (Révision Générale de Protection des Données) un Comité de Projet a été mis en place et peut être contacté via cette adresse : protectiondesdonnees@cfwb.be

3.9 Modalités diverses

- Tous les documents et évaluations sont exclusivement réalisés en français.
- Tout candidat doit avoir un niveau minimum de compétences langagières en français. Ces niveaux minima requis sont identifiés dans le Cadre Européen Commun de référence pour les langues.

Compréhension à l'écoute : compétence minimale de niveau B2[2]
Compréhension à la lecture : compétence minimale de niveau B1[3]
Compétence à l'écriture : compétence minimale de niveau B1[4]

[2] Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier.
[3] Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'évènements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.
[4] Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement.

- Tout handicap ou difficultés particulières doivent être communiqués préalablement (lors de l'inscription et au plus tard 30 jours ouvrables avant le premier module en présentiel auquel il doit être présent) afin que l'opérateur de formation puisse analyser la situation. Ce délai minimal permettra d'essayer de trouver une solution adaptée à ce handicap et/ou difficultés particulières.

  L'opérateur de formation ne pourra nullement être tenu pour responsable si une solution adaptée ne peut être trouvée pour le candidat demandeur.
- Lors des cours/évaluations, aucune prise de photo ne peut être réalisée (examinateurs, grilles réponses, questionnaires, …) et ce sous peine de mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de l'évaluation du (des) candidat(s) en cause.
- Tout candidat qui ne respecterait pas les codes éthiques notamment repris au sein de la Charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles[5] et/ou de Fair-play au cours des formations ou des évaluations pourrait être sanctionné. Des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de la formation ou l'évaluation du (des) candidat(s) en cause sont envisageables et ce sans possibilité de recours ou de remboursement.

Exemples non exhaustifs :

- Non-respect des consignes des formateurs et des responsables de la formation et/ou des évaluations ;
- Attitude et/ou un langage non correct(s) tant à l'égard des autres candidats et/ou des formateurs et/ou le personnel ADEPS.
- Détention et/ou de consommation des boissons alcoolisées ou toutes autres substances nocives ou illicites, lors des formations et/ou des évaluations,….
- Vol ou tentative de vol.
- Non-respect de l'esprit de la Charte « Vivons Sport ».
- ….

[5] Voir « Charte – Vivons Sport » http://www.sport-adeps.be/index.php?id=4667 .

4 REFERENTIEL « FORMATION » : DESCRIPTION DU PROGRAMME ET DU CONTENU DES COURS SPECIFIQUES.

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 4 (***La description des programmes et contenus de formation).***

Le programme et le contenu de formation sont revus chaque année académique afin d'adapter et d'améliorer continuellement ceux-ci pour qu'ils soient en adéquation avec les réalités de terrain. Des évaluations avec les chargés de cours, les rédacteurs, les candidats (formulaires à compléter en fin de formation par exemple, enquête de satisfaction, …), l'opérateur de formation, … sont de bons moyens en vue de l'amélioration de ces formations.

La formation « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres », est constituée de 17 modules qui traitent des sujets des 5 thématiques spécifiques.

Les modules de formation au regard de chaque thématique de cette formation sont inventoriés sous forme d'un tableau synoptique repris ci-dessous.

Canevas des cours de la formation "Moniteur Sportif Initiateur Généraliste sports équestres"

(COURS SPECIFIQUES : 17 modules - 214 hrs 35 (102 hrs de formation en présentiel et distanciel + 3 hrs 35 d'évaluation en présentiel + 107 hrs d'entraînement et/ou d'étude)

Thématique 1 (4 mod. - 12 hr 20) Cadre institutionnel et législatif	Thématique 2 (3 mod - 120 hrs 30) Didactique et méthodologie	Thématique 3 (7 mod - 70 hrs 25) Facteurs déterminants de l'activité et de la performance	Thématique 4 (2 mod - 9 hrs 15) Aspects sécuritaires et préventifs	Thématique 5 (1 mod - 3 hrs 05) Ethique et déontologie
Module CG 1.1.1 *** Ma formation de cadre sportif	Module CG 1.2.1 *** Apprentissage et contenus en fonction de l'âge	Module CG 1.3.1 *** Approche de déterminants de gestion psycho-émotionnelle	Module CG 1.4.1 *** Une pratique en toute sécurité : la prévention	Module CG 1.5.1 *** Règle de bonnes conduites d'un cadre sportif
Module CG 1.1.2 *** Statut social et fiscal du moniteur sportif	Module CG 1.2.2 *** Mon action avant, pendant et après "Ma séance"	Module CG 1.3.2 *** Un support à l'activité physique : la "machine humaine"	Module TP 1.4.1 Une pratique en toute sécurité : les 1ers soins en milieu sportif	Module CS 1.5.1 (3 hr 05) Conseils de bienséance et de bien-être
Module CG 1.1.3 *** Paysage sportif : du pratiquant aux fédérations communautaires et nationales	Module CG 1.2.3. *** Le multimédia au service de l'apprentissage sportif	Module CG 1.3.3 *** Déficiences et pratiques sportives sportives : organisation du "HandiSport"	Module CS 1.4.1 (6 hr 10) Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur	
Module CS 1.1.1 *** (3 hr 05) Le paysage équestre belge	Module CS 1.2.1 (36 hrs 30) La pédagogie en équitation : Aspects théoriques	Module CG 1.3.4. *** Recommandations de base pour une bonne pratique physique	Module CS 1.4.2 (3 hr 05) Psychologie du cheval de sport	
Module CS 1.1.2 *** (3 hr 05) Les règlements sportifs de la LEWB	Module CS 1.2.2 (76 hrs) Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques	Module CS 1.3.1 (35 hr 30) Sciences équestres Les fondamentaux techniques en équitation		
Module CS 1.1.3 *** (3 hr 05) Plan de formation de la LEWB	Module CS 1.2.3. (8 hrs) Mise en situation réelle d'activités équestres	Module CS 1.3.2 *** (9 hr 15) Notions en hygiène et prophylaxie		
Module CS 1.1.4 *** (3 hr 05) La responsabilité civile du fait des animaux		Module CS 1.3.3 *** (6 hr 10) Notions en alimentation du cheval		
		Module CS 1.3.4 *** (3 hr 05) Notions en anatomie du cheval		
		Module CS 1.3.5 *** (6 hr 10) Notions en morphologie du cheval		
		Module CS 1.3.6 *** (3 hr 05) Notions en physiologie du cheval		
		Module CS 1.3.7 (6 hr 10) Notions en maréchalerie		

légende
Module ... ***
Cours Généraux en distanciel
Module ...
Module externalisé
Module ... ***
CS en distanciel
Module ...
CS en présentiel

Les compétences terminales à maîtriser (ainsi que leur niveau de maîtrise) pour un candidat « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres », en fonction de chaque thématique et de chaque module sont inventoriés dans les fiches ECTS présentées dans les pages suivantes.

Le tableau ci-dessous, quant à lui, reprend l'ensemble de ces compétences terminales à maîtriser pour un candidat « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres » en relation avec son profil de fonction.

Référentiel de compétences "Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres"

	Niveaux attendus au terme de la formation
D	"Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
C	Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
B	Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
A	Maitrise / adaptation au contexte,possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Fonctions Pas de hiérarchie elles sont numérotées afin de clarifier le document	MACRO COMPETENCES (Etre capable de …)	micro compétences (Etre capable de …)	CODE	Modules de cours 1	2	3	4	Niv. Attendu en fin de formation D	C	B	A
A. ANIMER LES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE	A1. Encadrer des séances d'enseignement et d'apprentissage et diversifier l'activité équestre pour permettre de s'amuser individuellement et collectivement et fidéliser à la pratique équestre	Appréhender les éléments clés pour adapter son encadrement aux différents publics	A1.1	1.2.1	1.2.2	1.2.3				V	
		Appréhender les éléments qui permettent de gérer l'organisation spatiale d'une séance	A1.2	1.2.1						V	
		Appréhender les fiches pédagogiques " Jeux " et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A1.3	1.2.2	1.2.3						V
		Être à l'écoute des cavaliers pour cerner leur besoin et pour adapter son encadrement	A1.4	1.5.1						V	
	A2. Encadrer les activités en développant l'aspect sécuritaire	Parfaire l'intégration des notions élémentaires de la psychologie du cheval dans ses animations en vue d'optimiser la sécurité de tous	A2.1	1.4.2						V	
		Parfaire l'utilisation des notions permettant de repérer et d'anticiper les comportements du cheval pouvant occasionner un danger et y remédier	A2.2	1.4.2							V
		Adopter les règles de bienséance aux écuries en toutes circonstances	A2.3	1.5.1							V
	A3. Encadrer les activités en développant des qualités mentales, cognitives et émotionnelles, dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective, dans le respect des autres et des chevaux	Aider les cavaliers à gérer leur motivation et leurs efforts (dépasser leurs limites, les tempérer suivant les personnalités, les âges et les périodes)	A3.2	1.5.1						V	
	A4. Motiver à l'apprentissage équestre et développer progressivement des habiletés motrices spécifiques à l'équitation	Assurer l'instruction de base, au niveau du Poney-Club et/ou Centre Équestre, de l'équitation de loisir ou de tourisme	A4.1	1.3.1							V
		Parfaire l'apprentissage des 3 fondamentaux techniques : "S'équilibrer"	A4.2	1.3.1						V	
		Parfaire l'apprentissage des 3 fondamentaux techniques : "Avancer"	A4.3	1.3.1						V	
		Parfaire l'apprentissage des 3 fondamentaux techniques : "Tourner"	A4.4	1.3.1						V	
		Appréhender les termes spécifiques, les expressions justes et précises	A4.5	1.2.1	1.2.2	1.2.3				V	
		Concevoir une fiche pédagogique élaborée, support de base d'animation d'une séance	A4.6	1.2.1	1.2.2	1.2.3				V	
		Préparer et organiser une séance d'apprentissage sur le terrain	A4.7	1.2.2	1.2.3					V	
		Appréhender les fiches pédagogiques " Travail sur le plat " et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A4.8	1.2.2	1.2.3					V	
		Appréhender les fiches pédagogiques " A l'obstacle " et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A4.9	1.2.2	1.2.3					V	
		Parfaire l'apprentissage de l'équitation élémentaire du travail sur plat	A4.10	1.3.1						V	
		Parfaire l'apprentissage de l'équitation élémentaire du travail à l'obstacle	A4.11	1.3.1						V	
		Mettre en place un cavalier de façon adaptée au niveau du cavalier et du cheval ainsi que du travail à effectuer	A4.12	1.3.1						V	
		Mettre en place un cheval de façon adaptée au niveau du cavalier et du cheval ainsi que du travail à effectuer	A4.13	1.3.1						V	
	A5. Encadrer les élèves à l'extérieur et sur la voie publique	Appréhender les fiches pédagogiques " A l'extérieur " et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A5.1	1.2.2	1.2.3					V	
		Parfaire l'apprentissage de l'équitation élémentaire du travail en extérieur	A5.2	1.3.1						V	
		Appréhender les droits et les devoirs du cavalier, lors de la conduite en extérieur d'un équidé à pied	A5.3	1.4.1						V	
		Appréhender les droits et les devoirs du cavalier, lors de la conduite en extérieur d'un équidé à cheval	A5.4	1.4.1						V	
	A6. Encadrer les cavaliers pour et lors des examens capacitaires des brevets de l'Étrier de Bronze jusqu'au 1er Degré	Préparer les cavaliers aux examens capacitaires des brevets de l'Étrier de Bronze jusqu'au 1er Degré	A6.1	1.2.2	1.2.3						V
		Evaluer les compétences pour l'octroi des brevets capacitaires jusqu'au 1er Degré	A6.2	1.2.2	1.2.3						V
		Appréhender les fiches pédagogiques de manière générale et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A6.3	1.2.2	1.2.3						V
	A7. Encadrer des cavaliers moins valides	Appréhender les éléments clés pour adapter son encadrement aux cavaliers moins valides	A7.1	1.2.1	1.2.3				V		

CC BY NC ND

Référentiel de compétences "Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres"

	Niveaux attendus au terme de la formation
D	"Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
C	Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
B	Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
A	Maitrise / adaptation au contexte,possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Fonctions Pas de hiérarchie elles sont numérotées afin de clarifier le document	MACRO COMPETENCES (Etre capable de …)	micro compétences (Etre capable de …)	CODE	Modules de cours 1	2	3	4	Niv. Attendu en fin de formation D	C	B	A
B. SOIGNER LES CHEVAUX, ENTRETENIR ET MAINTENIR LE MATERIEL ET LES INSTALLATIONS	B1. Assumer les soins journaliers et périodiques des équidés	Appréhender les notions de base des maladies parasitaires afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.1	1.3.2						V	
		Appréhender les notions de base des maladies infectieuses et la vaccination afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.2	1.3.2						V	
		Appréhender les notions de base des soins dentaires afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.3	1.3.2						V	
		Appréhender les éléments de base de l'appareil digestif du cheval et d'en comprendre son fonctionnement afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.4	1.3.3						V	
		Appréhender les éléments de base de l'abreuvement du cheval et d'en comprendre les principes de régulation afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.5	1.3.3						V	
		Appréhender les éléments de base de la nutrition du cheval et d'en comprendre les principes de régulation afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.6	1.3.3						V	
		Appréhender les principales connaissances des soins à apporter aux pieds du cheval	B1.7	1.3.7						V	
		Appréhender les notions de base sur la ferrure	B1.8	1.3.7						V	
C. PARTICIPER A L'UTILISATION ET LA VALORISATION DE LA CAVALERIE	C1. Evaluer la cavalerie	Appréhender de façon basique les éléments constitutifs du squelette du cheval	C1.1	1.3.4					V		
		Appréhender les éléments de base des muscles des chevaux	C1.2	1.3.4					V		
		Appréhender de façon basique les éléments de base du système nerveux	C1.3	1.3.4				V			
		Appréhender les notions de base de l'appareil reproducteur	C1.4	1.3.4				V			
		Appréhender les éléments descriptifs externes du cheval et son apparence général	C1.5	1.3.5						V	
		Appréhender les bases du signalement	C1.6	1.3.5						V	
		Appréhender les bases relatives aux aplombs du cheval	C1.7	1.3.5						V	
		Appréhender les bases relatives aux tares et prédispositions pathologiques du cheval	C1.8	1.3.5					V		
		Appréhender les bases relatives aux beauté et défectuosité du cheval	C1.9	1.3.5					V		
		Appréhender les notions de base de l'anatomie du pied du cheval	C1.10	1.3.7					V		
	C2. Travailler la cavalerie et planifier son utilisation en fonction de l'activité visée	Appréhender les notions de base du fonctionnement de l'appareil respiratoire afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C2.1	1.3.6						V	
		Appréhender les notions de base du fonctionnement de l'appareil circulatoire afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C2.2	1.3.6						V	
		Appréhender les notions de base du fonctionnement de l'appareil sensoriel afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C2.3	1.3.6						V	
	C3. Veiller au bien-être des équidés	Appréhender les principaux soins spécifiques aux tendons et aux muscles du cheval afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C3.1	1.3.2						V	
		Appréhender les démarches à entreprendre pour réaliser les premiers soins en cas d'urgence	C3.2	1.3.2						V	
		Appréhender le Code de conduite du "Bien-être du cheval" afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C3.3	1.3.2						V	
		Planifier les activités du cheval en aménagement les temps de travail, de détente et de repos	C3.4	1.5.1						V	
D. PARTICIPER A L'ANIMATION DE LA STRUCTURE	D1. Accueillir le public	Adopter les règles de bienséance avec les membres et les stagiaires en toute circonstances	D1.1	1.5.1							V
		Accueillir les membres et les stagiaires du centre équestre de façon adaptée à leur motivation, niveau d'habileté et leur âge	D1.2	1.5.1							V
	D2. Inscrire ses activités au sein de sa structure en tenant compte du cadre institutionnel et législatif	Se situer dans le cadre institutionnel régentant le sport en Fédération Wallonie Bruxelles	D2.1	1.1.1	1.1.2	1.1.3				V	
		Se situer dans le cadre institutionnel régentant les sports équestres en FWB, au niveau national et international	D2.2	1.1.1	1.1.2	1.1.3				V	
		Se situer dans le cadre institutionnel régentant les sports équestres au niveau de la LEWB	D2.3	1.1.1	1.1.2	1.1.3				V	
		Appréhender les différentes disciplines représentées à la LEWB	D2.4	1.1.1	1.1.2	1.1.3					V
		Appréhender les différents niveaux de règlement et le principe de priorité et s'y référer	D2.5	1.1.2	1.1.1	1.1.3				V	
		Appréhender les points importants du Règlement Général de la LEWB et s'y référer	D2.6	1.1.2	1.1.1	1.1.3				V	
		Appréhender les points importants des règlements de concours LEWB et s'y référer	D2.7	1.1.2	1.1.1	1.1.3				V	
		Appréhender la composition et les rôles des différentes Commissions Pédagogiques et s'y référer	D2.8	1.1.3	1.1.1	1.1.2			V		
		Appréhender le plan de formation général de la LEWB et de s'y référer	D2.9	1.1.3	1.1.1	1.1.2					V
		Appréhender la façon d'organiser et de juger les brevets capacitaires et s'y référer pour pouvoir optimiser la préparation des cavaliers	D2.10	1.1.3	1.1.1	1.1.2					V
		Appréhender les rôles de chaque niveau de qualification de Moniteur et s'y référer	D2.11	1.1.3	1.1.1	1.1.2				V	
		Appréhender des notions juridiques élémentaires concernant la garde des animaux confiés et de s'y référer	D2.12	1.1.4						V	
		Appréhender les principes de base de la responsabilité civile en tant que propriétaire et de s'y référer	D2.13	1.1.4						V	
		Appréhender les points clefs du Règlement vétérinaire de la LEWB et de vous y référer	D2.14	1.3.2						V	

Il n'y a pas de hiérarchie dans les fonctions et/ou les macro-compétences et/ou les micro-compétences énumérées, elles sont numérotées afin de clarifier le document.

cc BY NC ND

4.1 Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif

- ***Objectifs généraux :***

Objectifs généraux (macro-compétences) de cette thématique	Code Réf. Comp.[6]
Inscrire ses activités au sein de sa structure en tenant compte du cadre institutionnel	D2

- ***Pondération de l'évaluation de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » dans le cursus de formation :*** 10%

- ***Nombre de modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :*** 4

- ***Identification des modules de cours de la thématique 1 « Cadre institutionnel et législatif » :***

  - CS_1.1.1_Le paysage équestre belge
  - CS_1.1.2_Les règlements sportifs de la LEWB
  - CS_1.1.3_Plan de formation de la LEWB
  - CS_1.1.4_La responsabilité civile du fait des animaux

[6] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

4.1.1 CS_1.1.1 : Le paysage équestre belge

Résumé

Le contenu théorique de ce module de cours en E-learning se développe en trois temps.

Dans un premier temps ce module explore l'**historique des associations en Belgique au regard des instances internationales.**

Dans un deuxième temps, il est question d'un développement plus en détail des **structures faisant partie du paysage général des sports équestres de la LEWB**. A savoir : La LEWB elle-même, F.R.B.S.E, AISF, COIB, ADEPS et les Groupements Equestres Communautaires.

Enfin, ce module se clôture par une partie consacrée aux différentes **disciplines internationales et nationales.**

Concepts / mots-clés

- Pyramide des Sports Equestres
- Organigramme
- Disciplines
- Historique
- Associations
- Instances

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[7]	Niveaux attendus au terme de la formation[8]			
		1	2	3	4
Se situer dans le cadre institutionnel régentant le sport en Fédération Wallonie Bruxelles	D2.1			V	
Se situer dans le cadre institutionnel régentant les sports équestres en FWB, au niveau national et international	D2.2			V	
Se situer dans le cadre institutionnel régentant les sports équestres au niveau de la LEWB	D2.3			V	
Appréhender les différentes disciplines représentées à la LEWB	D2.4				V

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG111	*
CG113	*
…	

Code autre module CS	Liens
CS011	**
CS112	**
CS113	*

[7] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[8] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:05***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : ……. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : ……. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***03:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***01:00***	*Autre : ……. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

  Parcours de formation en e-learning sur le LMS[9] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O

[9] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne

CC BY NC ND

Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[10] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

[10] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

BY NC ND

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[11]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou si pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 1 dans le cursus	10 %
Pondération de ce module dans la thématique	25 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

[11] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour)	
Directeur de la LEWB	

Diplômes, brevets, certifications[12] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après + formations continues post 2012
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[12] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.2 CS_1.1.2 : Les règlements sportifs de la LEWB

Résumé

Le contenu théorique de ce module de cours en E-learning se développe en quatre temps.

Dans un premier temps ce module explique les **différents niveaux hiérarchiques des règlements et les types de règlements**.

Dans un deuxième temps, il est question d'un développement de quelques points essentiels du **règlement général LEWB**.

La troisième partie est quant à elle dédiée au **règlement LEWB des concours**.

Enfin, ce cours se clôture par l'explication de quelques points importants des **règlements particuliers des concours de saut d'obstacles, de dressage et de concours complet**.

Concepts / mots-clés

- Règlements
- Général
- Particulier
- Juridique
- Age
- Hiérarchisation

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[13]	Niveaux attendus au terme de la formation[14]			
		1	2	3	4
Appréhender les différents niveaux de règlement et le principe de priorité et s'y référer	D2.5			V	
Appréhender les points importants du Règlement Général de la LEWB et s'y référer	D2.6			V	
Appréhender les points importants des règlements de concours LEWB et s'y référer	D2.7			V	

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG111	*
CG113	*
…	

Code autre module CS	Liens
CS011	**
CS112	**
CS113	*

[13] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[14] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:05***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***03:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***01:00***	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

  Parcours de formation en e-learning sur le LMS[15] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O

[15] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne

CC BY NC ND

		résolution de problème (étude de cas)			
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[16] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**

[16] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

cc BY NC ND

Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[17]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou si pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 1 dans le cursus	10 %
Pondération de ce module dans la thématique	25 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

[17] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour)	
Directeur de la LEWB	

Diplômes, brevets, certifications[18] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après + formations continues post 2012
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[18] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.3 CS_1.1.3 : Plan de formation de la LEWB

Résumé

Le contenu théorique de ce module de cours en E-learning se développe en trois temps.

Dans un premier temps ce module explique brièvement les **Commissions Pédagogiques** actives et liées au plan de formation de la LEWB.

Dans un deuxième temps, il est question de la présentation de l'ensemble du **Plan de formation** et d'en expliquer les points clefs.

La troisième et dernière partie est quant à elle dédiée aux **règles et contenus des différents brevets.**

Concepts / mots-clés

- Brevets
- Etriers
- Licols
- Capacitaire
- Préparatoire
- Examinateurs
- Règlement
- Délais
- Age
- Commission Pédagogique

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[19]	Niveaux attendus au terme de la formation[20]			
		1	2	3	4
Appréhender la composition et les rôles des différentes Commissions Pédagogiques et s'y référer	D2.8		V		
Appréhender le plan de formation général de la LEWB et de s'y référer	D2.9				V
Appréhender la façon d'organiser et de juger les brevets capacitaires et s'y référer pour pouvoir optimiser la préparation des cavaliers	D2.10				V
Appréhender les rôles de chaque niveau de qualification de Moniteur et s'y référer	D2.11			V	

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG111	*

Code autre module CS	Liens
CS011	**

[19] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[20] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

CG113	*
…	

CS112	**
CS113	*

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:05***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***03:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***01:00***	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

  Parcours de formation en e-learning sur le LMS[21] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant /**	**V**	Classe inversée	O

[21] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne

CC BY NC ND

		participatif			
Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[22] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

[22] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[23]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou si pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 1 dans le cursus	10 %
Pondération de ce module dans la thématique	25 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

[23] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour)	
Directeur de la LEWB	

Diplômes, brevets, certifications[24] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après + formations continues post 2012
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[24] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.1.4 CS_1.1.4 : La responsabilité civile du fait des animaux

Résumé

Ce cours rédigé par Mme Karin Boulanger a comme source Maître BEN FARHAT Nadia, Avocat au Barreau de la Seine Saint-Denis.

Le contenu théorique de ce court module de formation en E-learning se développe autour de 4 concepts interdépendants.

Dans un premier temps ce module explique l'esprit de l'**article 1385 du Code Civil** qui pose clairement le principe de responsabilité civile d'un propriétaire.

Dans un deuxième temps, il est question d'expliquer le **principe** sur lequel se base cette notion **de responsabilité civile en tant que propriétaire.**

La troisième partie est quant à elle dédiée aux **causes d'exonération** visées par la loi.

Enfin, ce cours se clôture par l'explication du principe de la **réparation du dommage** à autrui.

Concepts / mots-clés

- Responsabilité Civile
- Article 1385
- Responsabilité étendue
- Dommage
- Conditions d'engagement de responsabilité
- Exonération
- Réparation

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[25]	Niveaux attendus au terme de la formation[26]			
		1	2	3	4
Appréhender des notions juridiques élémentaires concernant la garde des animaux confiés et de s'y référer	D2.12			V	
Appréhender les principes de base de la responsabilité civile en tant que propriétaire et de s'y référer	D2.13			V	

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG112	*
…	

Code autre module CS	Liens
…	
…	

[25] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[26] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

…		…	

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:05***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***03:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***01 :00***	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

  Parcours de formation en e-learning sur le LMS[27] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O

[27] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne

CC BY NC ND

Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[28] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

[28] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

BY NC ND

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[29]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou si pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 1 dans le cursus	10 %
Pondération de ce module dans la thématique	25 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

[29] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour)	
Juriste ou avocat	

Diplômes, brevets, certifications[30] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après + formations continues post 2012
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[30] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.2 Thématique 2 : Didactique et méthodologie

- ***Objectifs généraux :***

Objectifs généraux (macro-compétences) de cette thématique	Code Réf. Comp.[31]
Encadrer des séances d'enseignement et d'apprentissage et diversifier l'activité équestre pour permettre de s'amuser individuellement et collectivement et fidéliser à la pratique équestre	A1
Encadrer les activités en développant l'aspect sécuritaire	A2
Encadrer les activités en développant des qualités mentales, cognitives et émotionnelles, dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective, dans le respect des autres et des chevaux	A3
Motiver à l'apprentissage équestre et développer progressivement des habiletés motrices spécifiques à l'équitation	A4
Encadrer les élèves à l'extérieur et sur la voie publique	A5
Encadrer les cavaliers pour et lors des examens capacitaires des brevets de l'Étrier de Bronze jusqu'au 1er Degré	A6
Encadrer des cavaliers moins valides	A7

- ***Pondération de l'évaluation de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » dans le cursus de formation :*** 40%

- ***Nombre de modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » :*** 3

- ***Identification des modules de cours de la thématique 2 « Didactique et méthodologie » :***
  - CS_121_La pédagogie en équitation : Aspects théoriques
  - CS_122_Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques
  - CS_123_Mise en situation réelle d'activités équestres

[31] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

4.2.1 CS_1.2.1 : La pédagogie en équitation : Aspects théoriques

Résumé

Le contenu théorique de ce module de cours se développe en trois temps.

Dans un premier temps sont abordées les **concepts généraux de la pédagogie** et de l'enseignement. Cette première partie vise principalement à resituer à leur juste place les notions de communication, de contenus, de compétences, de pédagogie par objectifs, de méthodes pédagogiques … et comment tous ces éléments s'intègrent à la fonction de Moniteur dont les actions sont orientées vers l'élève.

La deuxième partie quant à elle est consacrée à la conception et l'utilisation de la **fiche pédagogique**. La fiche pédagogique est une méthode d'enseignement : son emploi est un gage de réussite dans l'organisation d'une leçon.

Enfin la troisième partie présente de façon précise et détaillée comment adapter cette **fiche pédagogique au Poney-Club** afin que le cavalier en herbe fasse plus tard facilement la transition poney-cheval.

Ajoutons qu'une attention est portée également sur la pédagogie adaptée aux personnes présentant un handicap.

Concepts / mots-clés

- Art de communiquer
- Art de transmettre
- Pédagogie
- Enseignement
- Méthodes
- Compétences
- Fiche pédagogique
- Poney-club
- Adaptabilité
- Pony games

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[32]	Niveaux attendus au terme de la formation[33]			
		1	2	3	4
Appréhender les éléments clés pour adapter son encadrement aux cavaliers moins valides	A1.1			V	
Appréhender les éléments qui permettent de gérer l'organisation spatiale d'une séance	A1.2			V	
Appréhender les termes spécifiques, les expressions justes et précises	A4.5			V	
Concevoir une fiche pédagogique élaborée, support de base d'animation d'une séance	A4.6			V	

[32] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[33] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Appréhender les éléments clés pour adapter son encadrement aux cavaliers moins valides	A7.1		V		

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG121	*
CG122	*
CG133	*

Code autre module CS	Liens
CS122	**
CS123	**
CS151	*

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***16:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***03:00***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***16:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***16:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***20:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***20:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Magistral	**V**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	PréAO[34] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	V	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	V	A télécharger	O	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

[34] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

cc BY NC ND

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	**V**	**Questions ouvertes**	**V**	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[35]
29 ou moins	NA
30	EVA
48	A
60 ou plus	AM

- Questions :
  - 20 questions à choix multiples sur 2 points : 3 choix par question (+2 pts si réponse correcte – 0 pt si pas de réponse et -1 si mauvaise réponse) ;
  - 5 questions ouvertes sur 40 pts (mots clés à fournir, préalablement, au responsable) ;
- Le maximum est donc de 80 points ;
- Exigence minimale de réussite : A (60 % - 48/80)

Pondération et crédits

[35] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Pondération de la thématique 2 dans le cursus	40 %
Pondération de ce module dans la thématique	40 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 12 candidats maximum par session de formation.
- Matériel : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	

Diplômes, brevets, certifications[36] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après + formations continues post 2012 ! Pas de dispense pour la « pédagogie adaptée aux cavaliers en situation de handicap ».
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[36] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.2.2 CS_1.2.2 : Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques

Résumé

Ce module de formation **théorico-pratique** en plus d'être le module « charpente » de ce niveau de qualification Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestre est un module que l'on peut qualifier d'« **intégrateur** ».

Une attention est portée sur la liste des **15 fiches pédagogiques** qui se réfèrent aux exercices jusqu'au niveau du 1er Degré.

Le candidat doit **préparer des fiches pédagogiques** sur différents thèmes de leçon et est mis ensuite en **situation d'application, d'enseignement.** Il est également question d'outils permettant l'**analyse de la leçon**, l'évaluation des résultats et la recherche des enrichissements du thème.

Concepts / mots-clés

- Préparation
- Fiches pédagogiques
- Analyse
- Evaluation
- Résultats
- Objectifs
- Adaptabilité

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[37]	Niveaux attendus au terme de la formation[38]			
		1	2	3	4
Appréhender les éléments clés pour adapter son encadrement aux différents publics	A1.1			V	
Appréhender les fiches pédagogiques " Jeux " et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A1.3				V
Appréhender les termes spécifiques, les expressions justes et précises	A4.5			V	
Concevoir une fiche pédagogique élaborée, support de base d'animation d'une séance	A4.6			V	
Préparer et organiser une séance d'apprentissage sur le terrain	A4.7			V	
Appréhender les fiches pédagogiques " Travail sur le plat " et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A4.8			V	
Appréhender les fiches pédagogiques " A l'obstacle " et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A4.9			V	
Appréhender les fiches pédagogiques " A l'extérieur " et s'y référer pour	A5.1			V	

[37] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[38] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

préparer et animer sa séance					
Préparer les cavaliers aux examens capacitaires des brevets de l'Étrier de Bronze jusqu'au 1er Degré	A6.1				V
Evaluer les compétences pour l'octroi des brevets capacitaires jusqu'à l'Étrier d'Or.	A6.2				V
Appréhender les fiches pédagogiques de manière générale et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A6.3				V

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG121	*
CG122	*
CG131	*
CG141	*

Code autre module CS	Liens
CS121	**
CS123	**
CS131	**
CS141	*
CS142	*
CS151	**

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh :mm) :	***45:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh :mm) :	***00:00***
				Temps total en présentiel (hh :mm) :	***46:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh :mm*	***15 :00***	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh :mm***	***30 :00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh :mm*	*00 :00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh :mm*	*00 :00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh :mm*	*00 :00*	Se soumettre aux examens théoriques – *hh :mm*	*00 :00*
Se soumettre aux examens pratiques – *hh :mm*	***01 :00***	*Autre : …… – hh :mm*	*00 :00*	*Autre : …… – hh :mm*	*00 :00*

				Temps total en non présentiel (hh :mm) :	***30 :00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel – *hh :mm*	*00 :00*	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh :mm*	*00 :00*	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh :mm*	*00 :00*

Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh :mm*	*00 :00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh :mm*	*00 :00*	***Autre : Produire et finaliser le fichier pédagogique – hh :mm***	***30 :00***

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Magistral	O	Interactif / interdépendant / participatif	O	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	**V**	**Mises en situation avec public cible**	**V**	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	O	PréAO[39] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	**Autre : Fiches d'évaluation des candidats**	**V**

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	**O**	**Format "papier"**	**O**	**Format électronique, digital, numérique**	**O**
Distribués / envoyés	**O**	**A télécharger**	**O**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**O**
Autre …	**O**	**Autre : ……..**	**O**	**Autre : ……..**	**O**

Modalités d'évaluation

- ***Champs d'évaluation :***

[39] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

cc BY NC ND

Savoirs/connaissances	O	**SF Techniques**	**V**	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	**V**	**SF Méthodologiques**	**V**	**SF Pédagogiques**	**V**	**SE / Attitudes**	**V**

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	O
Pratique s/ terrain	**V**	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	O	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	**V**	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	**Autre : Réaliser un fichier personnel**	**V**

- ***Critères d'évaluation :***

- Le candidat devra remettre au Jury, une copie de son fichier, comportant le détail des fiches pédagogiques (15) ;
- Il servira de plus-value ou de moins-value lors de l'évaluation de la note d'ensemble ;
- Exécution d'une leçon choisie parmi les thèmes repris dans la liste établie ;
- Exigence minimale de réussite : La grille d'évaluation critériée reprenant les exigences minimales de réussite se trouve dans les annexes de ce cahier des charges.

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 2 dans le cursus	40 %
Pondération de ce module dans la thématique	60 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 12 candidats maximum par session de formation.
- Matériel :

- Partie théorique : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres
- Partie pratique : 3 à 4 chevaux / leçon + matériel adapté au sujet étudié.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	

Diplômes, brevets, certifications[40] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[40] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.2.3 CS_1.2.3 : Mise en situation réelle d'activités équestres

Résumé

Durant ce module de formation, le candidat est mis en **situation réelle d'activité d'initiation**. Pour cela, il choisit un sujet parmi les 15 proposés et prépare la fiche, à la maison en vue d'animer sa séance.

Durant une journée, en situation réelle, chaque candidat prend en charge un groupe durant 45 minutes. Le formateur et les autres candidats observent, analysent les prestations et un débriefing réflexif est organisé durant les 15 dernières minutes.

Pour maintenir la qualité des analyses et débriefing, 6 passages maximum par journée/par formateur

Concepts / mots-clés

- Sécurité
- Expression
- Observation
- Analyse
- Situation réelle

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[41]	Niveaux attendus au terme de la formation[42]			
		1	2	3	4
Appréhender les éléments clés pour adapter son encadrement aux cavaliers moins valides	A1.1			V	
Appréhender les fiches pédagogiques « Jeux » et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A1.3				V
Appréhender les termes spécifiques, les expressions justes et précises	A4.5			V	
Concevoir une fiche pédagogique élaborée, support de base d'animation d'une séance	A4.6			V	
Préparer et organiser une séance d'apprentissage sur le terrain	A4.7			V	
Appréhender les fiches pédagogiques « Travail sur le plat » et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A4.8			V	
Appréhender les fiches pédagogiques « A l'obstacle » et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A4.9			V	
Appréhender les fiches pédagogiques « A l'extérieur » et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A5.1			V	
Préparer les cavaliers aux examens capacitaires des brevets de l'Étrier de Bronze jusqu'au 1er Degré	A6.1				V
Evaluer les compétences pour l'octroi des brevets capacitaires jusqu'à l'Étrier d'Or.	A6.2				V

[41] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[42] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Appréhender les fiches pédagogiques de manière générale et s'y référer pour préparer et animer sa séance	A6.3				V

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG121	*
CG122	*
CG131	*
CG141	*

Code autre module CS	Liens
CS121	**
CS122	**
CS131	**
CS141	*
CS142	*
CS151	**

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***07:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:00***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm***	***07:00***	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm*	*00:00*
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …… – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …… – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***01 :00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm*	*00:00*	**Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm***	***01 :00***
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages	*00:00*	*Autre : …… – hh:mm*	*00:00*

		« théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*			

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Magistral	O	Interactif / interdépendant / participatif	**O**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	**Mises en situation avec public cible**	**V**	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	O	PréAO[43] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	A télécharger	O	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

Modalités d'évaluation

Module non évalué

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 2 dans le cursus	40 %
Pondération de ce module dans la thématique	0 %

Normes d'encadrement et de matériel

[43] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

- Encadrement : 1 formateur pour 7 candidats maximum
- Matériel : 3 à 4 chevaux avec selles et bridons et cavaliers de niveau d'habileté allant de débutant à moyen.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	

Diplômes, brevets, certifications[44] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[44] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.3 Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance

- ***Objectifs généraux :***

Objectifs généraux (macro-compétences) de cette thématique	Code Réf. Comp.[45]
Motiver à l'apprentissage équestre et développer progressivement des habiletés motrices spécifiques à l'équitation	A4
Encadrer les élèves à l'extérieur et sur la voie publique	A5
Assumer les soins journaliers et périodiques des équidés	B1
Evaluer la cavalerie	C1
Travailler la cavalerie et planifier son utilisation en fonction de l'activité visée	C2
Veiller au bien-être des équidés	C3
Inscrire ses activités au sein de sa structure en tenant compte du cadre institutionnel et législatif	D2

- ***Pondération de l'évaluation de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » dans le cursus de formation :*** 30%

- ***Nombre de modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :*** 7

- ***Identification des modules de cours de la thématique 3 « Facteurs déterminants de l'activité et de la performance » :***
  - CS_131_Sciences équestres / Les fondamentaux techniques en équitation
  - CS_132_Notions en hygiène et prophylaxie
  - CS_133_Notions en alimentation du cheval
  - CS_134_Notions en anatomie du cheval
  - CS_135_Notions en morphologie du cheval
  - CS_136_Notions en physiologie du cheval
  - CS_137_Notions en maréchalerie

[45] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

4.3.1 CS_1.3.1 : Sciences équestres / Les fondamentaux techniques en équitation

Résumé

Le cours de Sciences Équestres a pour but, entre autres, d'expliquer les **règles fondamentalessde la communication entre le cheval et le cavalier**.

Cette **communication** ne pourra s'établir que :

- Si le cavalier connaît bien le cheval et les mécanismes par lesquels il se déplace ;
- Si le cavalier utilise les gestes que le cheval comprend de manière irréfutable ;
- Si le cavalier est attentif à la compréhension de la réponse que le cheval donne à chacun de ses gestes.

Cette communication donnera à la paire cavalier-cheval la possibilité d'exécuter des performances sportives en dressage, en obstacle, en extérieur et dans toute autre discipline équestre.

Une partie de ce module est consacrée aux **principes biomécaniques appliquées à l'équitation** comme dans la position d'équilibre (la mise en place) du cavalier et de la paire cavalier-cheval.

Une autre partie permet d'envisager les **3 fondamentaux** de l'équitation élémentaire que sont **s'équilibrer**, **avancer**, **tourner** et propose une progression générale du travail sur le plat – obstacles – extérieur.

Concepts / mots-clés

- Bases techniques
- Fondamentaux
- Principes biomécaniques
- Progression
- Dressage
- Communication

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[46]	Niveaux attendus au terme de la formation[47]			
		1	2	3	4
Assurer l'instruction de base, au niveau du Poney-Club et/ou Centre Équestre, de l'équitation de loisir ou de tourisme	A4.1				V
Parfaire l'apprentissage des 3 fondamentaux techniques : "S'équilibrer"	A4.2			V	
Parfaire l'apprentissage des 3 fondamentaux techniques : "Avancer"	A4.3			V	
Parfaire l'apprentissage des 3 fondamentaux techniques : "Tourner"	A4.4			V	
Parfaire l'apprentissage de l'équitation élémentaire du travail sur plat	A4.10			V	
Parfaire l'apprentissage de l'équitation élémentaire du travail à l'obstacle	A4.11			V	
Mettre en place un cavalier de façon adaptée au niveau du cavalier et du cheval ainsi que du travail à effectuer	A4.12			V	

[46] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[47] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Mettre en place un cheval de façon adaptée au niveau du cavalier et du cheval ainsi que du travail à effectuer	A4.13			V	
Parfaire l'apprentissage de l'équitation élémentaire du travail en extérieur	A5.2		V		

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG132	*
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS135	*
CS136	*
CS142	*

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***15:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:30***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***15:30***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***15:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:30***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***20:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***20:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Parcours de formation en e-learning sur le LMS[48] dédié

Magistral	**V**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	**Ateliers (semi-) dirigés**	**V**
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	PréAO[49] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	**Format "papier"**	**V**	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	**V**	A télécharger	O	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

[48] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne
[49] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

cc BY NC ND

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[50]
29 ou moins	NA
30	EVA
48	A
60 ou plus	AM

- Questions :
  - 20 questions à choix multiples sur 2 points : 3 choix par question (+2 pts si réponse correcte – 0 pt si pas de réponse et -1 si mauvaise réponse) ;
  - 5 questions ouvertes sur 40 pts (mots clés à fournir, préalablement, au responsable) ;
- Le maximum est donc de 80 points ;

[50] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

- Exigence minimale de réussite : A (60 % - 48/80)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 3 dans le cursus	30 %
Pondération de ce module dans la thématique	40 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 20 candidats maximum
- Matériel : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	

Diplômes, brevets, certifications[51] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[51] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.3.2 CS_1.3.2 : Notions en hygiène et prophylaxie

Résumé

Le contenu théorique de ce module de cours en E-learning se développe en 5 parties.

Dans un premier temps ce module explique les **soins spécifiques aux tendons et aux muscles** ainsi que les **1ers soins d'urgence** et sensibilise à l'approche aux **soins prophylactiques**.

Dans un deuxième temps, est développé toute une partie relative aux maladies parasitaires que peut rencontrer un équidé tout au long de sa vie, que ce soit des **maladies des parasites externes ou internes.**

Pour enchaîner sur les maladies, une section est consacrée aux **maladies infectieuses** (comme la grippe, le tétanos, la rage ou encore la rhinopneumonie) et toute l'attention nécessaire autour de la **vaccination**.

La quatrième section, quant à elle, traite de la **dentition des équidés** avec pour commencer une approche uniquement anatomique pour ensuite déboucher sur les **lésions buccales** et l'utilisation de la dentition du cheval comme critère pour **déterminer son âge**.

Enfin, la cinquième et dernière section se penche sur le Règlement Vétérinaire FRBSE et plus particulièrement sur les notions de Code de conduite du "Bien-être du cheval", de **Documents d'identification**, de **Personne responsable** et de **Contrôle de médication**.

Concepts / mots-clés

- Bien-être du cheval
- Identification
- Contrôle de médication
- Lésion
- Prévention
- Prophylaxie
- Soins
- Urgence
- Maladies parasitaires
- Maladies infectieuses

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[52]	Niveaux attendus au terme de la formation[53]			
		1	2	3	4
Appréhender les notions de base des maladies parasitaires afin d'en tenir compte lors de vos activités et interactions avec les chevaux	B1.1			V	
Appréhender les notions de base des maladies infectieuses et la vaccination afin d'en tenir compte lors de vos activités et interactions avec les chevaux	B1.2			V	
Appréhender les notions de base des soins dentaires afin d'en tenir compte	B1.3			V	

[52] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[53] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

dans lors de vos activités et interactions avec les chevaux					
Appréhender les principaux soins spécifiques aux tendons et aux muscles du cheval afin d'en tenir compte lors de vos activités et interactions avec les chevaux	C3.1			V	
Appréhender les démarches à entreprendre pour réaliser les premiers soins en cas d'urgence	C3.2			V	
Appréhender le Code de conduite du "Bien-être du cheval" afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C3.3			V	

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
…	
…	
…	

Code autre module CS	Liens
…	
…	
…	

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:15***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:15***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:15***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***09:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***06:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages**	***03:00***	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

		« théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*			

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Parcours de formation en e-learning sur le LMS[54] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[55] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

Modalités d'évaluation

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O

[54] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne
[55] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[56]
9 ou moins	NA
10	EVA
15	A
24 ou plus	AM

- Questions :

[56] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

- 15 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 30 points ;
- 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si pas de réponse & -1 si mauvaise réponse) ;

- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 3 dans le cursus	30 %
Pondération de ce module dans la thématique	10 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 20 candidats maximum
- Matériel : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
Vétérinaire équin	

Diplômes, brevets, certifications[57] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après + formations continues post 2012
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après
Vétérinaire équin	

[57] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.3.3 CS_1.3.3 : Notions en alimentation du cheval

Résumé

Ce module de formation en E-learning a été conçu en se basant sur les documents de Mme Véronique Vermeulen, de Mr Fabrice Kettmus, de Mr Jean-Philippe Lejeune et Mr Bernard Debarsy

Le contenu théorique de ce module de cours se développe en 5 parties.

Dans un premier temps il est question de l'exploration du **système digestif** du cheval afin d'en comprendre le fonctionnement de base et de connaître les éléments constitutifs. Une attention particulière est également portée sur les **problèmes digestifs** qui peuvent apparaître chez le cheval comme la **colique** par exemple.

Dans un deuxième et troisième temps, son développées deux partie relatives à l'**abreuvement** : une centrée sur les **besoins hydriques** de l'équidé et l'autre sur les particularités de l'**abreuvement en fonction des conditions et situations** rencontrées par le cheval.

Pour enchaîner sur la **nutrition**, une section est consacrée aux **sources de nourriture** et précise quels sont les **bons aliments** pour le cheval et quelles sont les **différentes alimentations** possibles.

Enfin, la cinquième et dernière section se penche sur les **besoins alimentaires** du cheval en portant particulièrement l'attention sur les **types et natures des besoins** ainsi que leur **variation en fonction des situations.**

Concepts / mots-clés

- Appareil digestif
- Colique
- Alimentation
- Nutrition
- Abreuvement
- Besoins hydriques
- Besoins nutritionnels
- Abreuvement situationnel
- Sources de nourriture

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[58]	Niveaux attendus au terme de la formation[59]			
		1	2	3	4
Appréhender les éléments de base de l'appareil digestif du cheval et d'en comprendre son fonctionnement afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.4			V	
Appréhender les éléments de base de l'abreuvement du cheval et d'en	B1.5			V	

[58] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4v

[59] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

comprendre les principes de régulation afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux					
Appréhender les éléments de base de la nutrition du cheval et d'en comprendre les principes de régulation afin d'en tenir compte lors de ses activités et interactions avec les chevaux	B1.6			V	

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
…	
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS131	*
…	
…	

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:10***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:10***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:10***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …… – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …… – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***06:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***04:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***02:00***	*Autre : …… – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Parcours de formation en e-learning sur le LMS[60] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[61] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

Modalités d'évaluation

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

[60] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne
[61] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  · ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[62]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 10 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 20 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si pas de réponse & -1 si mauvaise réponse) ;

[62] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 3 dans le cursus	30 %
Pondération de ce module dans la thématique	10 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
Vétérinaire équin	

Diplômes, brevets, certifications[63] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après
Vétérinaire équin	

[63] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.3.4 CS_1.3.4 : Notions en anatomie du cheval

Résumé

Le contenu théorique de ce module de cours en E-learning se développe en 2 parties.

Dans un premier temps il est question de l'exploration du **squelette du cheval** afin d'en connaître les éléments constitutifs. Une attention particulière est portée sur la **colonne vertébrale.**

Dans un deuxième temps, ce cours aborde la **myologie** en présentant les différentes **catégories de muscles**, leurs **rôles principaux** et les **actions** de base qu'ils peuvent réaliser. Ce cours se penche également sur le **système nerveux** et l'**appareil reproducteur** du cheval.

Concepts / mots-clés

- Ostéologie
- Squelette
- Membres
- Thorax
- Rachis
- Articulations
- Mécanique
- Myologie
- Système nerveux
- Appareil reproducteur

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[64]	Niveaux attendus au terme de la formation[65]			
		1	2	3	4
Appréhender de façon basique les éléments constitutifs du squelette du cheval	C1.1		V		
Appréhender les éléments de base des muscles des chevaux	C1.2		V		
Appréhender de façon basique les éléments de base du système nerveux	C1.3	V			
Appréhender les notions de base de l'appareil reproducteur	C1.4	V			

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG132	*
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS132	*
CS135	*
CS137	*

[64] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[65] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:05***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : ……. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : ……. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***03:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***01:00***	*Autre : ……. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

  Parcours de formation en e-learning sur le LMS[66] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O

[66] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne

CC BY NC ND

Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[67] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

[67] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

BY NC ND

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[68]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou aucune réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 3 dans le cursus	30 %
Pondération de ce module dans la thématique	10 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

[68] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
Vétérinaire équin	

Diplômes, brevets, certifications[69] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après
Vétérinaire équin	

[69] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.3.5 CS_1.3.5 : Notions en morphologie du cheval

Résumé

La **morphologie du cheval** est, dans le domaine de l'hippologie, la **description physique externe** d'un cheval ou d'un autre équidé. Elle inclut une description de l'apparence générale de l'animal et l'étude de ses **parties externes**. Elle permet de décrire et d'apprécier les **beautés, défectuosités et tares** d'un cheval. Ainsi, il existe un vocabulaire spécifique pour les différentes parties du corps. Il ne faut pas confondre la morphologie avec l'anatomie, qui est la description des parties internes du cheval.

Le contenu théorique de ce module de cours en E-learning se développe en 5 temps.

Dans un premier temps ce module se lance dans un **descriptif de l'extérieur du cheval.**

Dans un deuxième temps, il est question de la présentation des éléments clefs pour réaliser un **signalement** du cheval.

Ensuite deux parties sont consacrées aux **aplombs** et aux **tares et prédispositions pathologiques** du cheval.

La cinquième et dernière partie est quant à elle dédiée aux **beautés et défectuosités** du cheval.

Concepts / mots-clés

- Régions du corps
- Balancier
- Ligne du dessus - ligne du-dessous
- Signalement
- Robes
- En-têtes
- Listes
- Diagramme
- Aplombs
- Tares
- Prédispositions pathologiques
- Beautés et défectuosités
- Morphologie

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[70]	Niveaux attendus au terme de la formation[71]			
		1	2	3	4
Appréhender les éléments descriptifs externes du cheval et son apparence général	C1.5			V	
Appréhender les bases du signalement	C1.6			V	
Appréhender les bases relatives aux aplombs du cheval	C1.7			V	

[70] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[71] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Appréhender les bases relatives aux tares et prédispositions pathologiques du cheval	C1.8		V		
Appréhender les bases relatives aux beauté et défectuosité du cheval	C1.9		V		

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
…	
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS131	*
CS132	*
CS134	*
CS137	*

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:10***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:10***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:10***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***06:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***04:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***02:00***	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Parcours de formation en e-learning sur le LMS[72] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[73] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

Modalités d'évaluation

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

[72] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne
[73] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

cc BY NC ND

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[74]
4 ou moins	NA
7	EVA
10	A
16 ou plus	AM

- Questions :
  - 10 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 20 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si pas de réponse & -1 si mauvaise réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

[74] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 3 dans le cursus	30 %
Pondération de ce module dans la thématique	10 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
Vétérinaire équin	

Diplômes, brevets, certifications[75] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après
Vétérinaire équin	

[75] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.3.6 CS_1.3.6 : Notions en physiologie du cheval

Résumé

Tout cavalier ou enseignant doit avoir des notions de la physiologie du cheval. La méconnaissance des principes de physiologie et du fonctionnement des appareils respiratoires, circulatoires et sensoriels notamment peut amener à commettre des erreurs considérables qui menacent la vie des chevaux, altèrent leur santé, diminuent leur rendement ou l'efficacité de leur entraînement.

Le contenu théorique de ce module de cours en E-learning se développe donc en 3 parties.

Dans un premier temps ce cours explique les principes de physiologie et du fonctionnement de l'**appareil respiratoire.**

La deuxième partie explique les mêmes principes pour l'**appareil circulatoire**.

Enfin, la dernière partie envisage, quant à elle, présente l'**appareil sensoriel**.

Concepts / mots-clés

- Appareil
- Respiratoire
- Circulatoire
- Sensoriel

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp[76].	Niveaux attendus au terme de la formation[77]			
		1	2	3	4
Appréhender les notions de base du fonctionnement de l'appareil respiratoire afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C2.1			V	
Appréhender les notions de base du fonctionnement de l'appareil circulatoire afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C2.2			V	
Appréhender les notions de base du fonctionnement de l'appareil sensoriel afin d'en tenir compte dans lors de ses activités et interactions avec les chevaux	C2.3			V	

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS131	*
…	

[76] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[77] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

…			

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***00:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***00:05***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***03:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	**Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm***	***01 :00***	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

  Parcours de formation en e-learning sur le LMS[78] dédié

Magistral	O	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O

[78] LMS : Learning Management System, est la plateforme support de formation en ligne

CC BY NC ND

Outils "digital learning"	**V**	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	**PréAO[79] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …**	**V**	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	O	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	**V**	**Autre : Quizz en ligne**	**V**	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	O	**A télécharger**	**V**	**Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …**	**V**
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

[79] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

BY NC ND

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[80]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou si pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 3 dans le cursus	30 %
Pondération de ce module dans la thématique	10 %

Normes d'encadrement et de matériel

Un accès personnalisé à la plateforme LMS via internet

[80] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
Vétérinaire équin	
Comportementaliste équin	

Diplômes, brevets, certifications[81] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après
Vétérinaire équin	

[81] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.3.7 CS_1.3.7 : Notions en maréchalerie

Résumé

En maréchalerie et d'une manière générale nous entendons par pied du cheval le **sabot et son contenu**. Le pied du cheval est une partie de son corps excessivement importante. En effet, il supporte tout le poids, amortit les chocs et propulse l'animal. Il s'agit d'une **structure complexe**, **primordiale** et très sollicitée, dont il faut prendre soin régulièrement dès le plus jeune âge.

Ce module de formation théorique permet dans un premier temps de prendre connaissance des principales **caractéristiques anatomiques** du pied et des sabots des chevaux ainsi que la **structure interne** de celui-ci.

Dans un deuxième temps, sont présentées les **atteintes et accidents** du pied.

Ensuite ce module présente l'**entretien** du pied qui consiste essentiellement à conserver la forme, la solidité et la souplesse du sabot grâce à de bons gestes en utilisant les bons outils.

Il est également question des **différentes ferrures** qui a pour but principal de préserver le sabot contre l'usure

Concepts / mots-clés

- Sabot
- Anatomie
- Structure interne
- Accidents
- Entretien
- Ferrure
- Outils
- Maréchal-Ferrant

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp[82].	Niveaux attendus au terme de la formation[83]			
		1	2	3	4
Appréhender les principales connaissances des soins à apporter aux pieds du cheval	B1.7			V	
Appréhender les notions de base sur la ferrure	B1.8			V	
Appréhender les notions de base de l'anatomie du pied du cheval	C1.10		V		

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens

Code autre module CS	Liens

[82] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[83] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

…	
…	
…	

CS131	*
CS135	*
…	

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***02:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:10***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***02:10***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***02:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:10***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***04:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***04:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Magistral	**V**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O

Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	PréAO[84] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	**Format "papier"**	**V**	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	**V**	A télécharger	O	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

[84] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

cc BY NC ND

Orale	O	Ecrite	V
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	V	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[85]
4 ou moins	NA
8	EVA
10	A
15 ou plus	AM

- Questions :
  - 10 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 20 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si pas de réponse & -1 si mauvaise réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50 %)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 4 dans le cursus	30 %
Pondération de ce module dans la thématique	10 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 20 candidats maximum

[85] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

- Matériel : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
Maréchal Ferrant	

Diplômes, brevets, certifications[86] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après
Maréchal Ferrant	

[86] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.4 Thématique 4 : Aspects sécuritaires et préventifs

- ***Objectifs généraux :***

Objectifs généraux (macro-compétences) de cette thématique	Code Réf. Comp.[87]
Encadrer les activités en développant l'aspect sécuritaire	A2
Encadrer les élèves à l'extérieur et sur la voie publique	A5

- ***Pondération de l'évaluation de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » dans le cursus de formation :*** 10%

- ***Nombre de modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » :*** 2

- ***Identification des modules de cours de la thématique 4 « Aspects sécuritaires et préventifs » :***
  - CS_141_Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur
  - CS_142_Psychologie du cheval de sport

[87] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

cc BY NC ND

4.4.1 CS_1.4.1 : Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur

Résumé

Comme son titre l'indique, ce module de formation est un module théorique dans lequel sont développés les **droits et devoirs élémentaires du cavalier**, en « conduisant » sa monture à pied ou à cheval en **extérieur et donc entre autres sur la voie publique**. Bien entendu toutes ces notions sont présentées en regard du **code de la route** qui contient des **interdictions** et des **obligations** qu'il est indispensable de connaître.

Ce module est le prolongement du module « CS041_Règles élémentaires de sécurité en équitation d'extérieur » du niveau de qualification Moniteur Sportif Animateur Généraliste en sports équestres. Il permet d'envisager les cas concernant les **attelages**, les **groupes de cavaliers**.

Enfin, une attention particulière est portée sur la **circulation en forêt**.

Concepts / mots-clés

- Sécurité
- Extérieur
- Forêt
- Code de la route
- Usagers
- Signaux routiers

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp[88].	Niveaux attendus au terme de la formation[89]			
		1	2	3	4
Appréhender les droits et les devoirs du cavalier, lors de la conduite en extérieur d'un équidé à pied	A5.3			V	
Appréhender les droits et les devoirs du cavalier, lors de la conduite en extérieur d'un équidé à cheval	A5.4			V	

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
…	
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS122	**
CS123	**
CS142	*

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

[88] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[89] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***02:00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:10***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***02:10***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***02:00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:10***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***03:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***04:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

<u>Méthodologie et supports de l'animation</u>

- Méthodologie :

Magistral	**V**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**V**	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O

Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	PréAO[90] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	Format "papier"	O	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	**V**	A télécharger	O	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

[90] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

CC BY NC ND

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[91]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50%)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 4 dans le cursus	10 %
Pondération de ce module dans la thématique	50 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 20 candidats maximum
- Matériel : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un	Faire preuve (justification) de connaissances

[91] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

certificat d'aptitude pédagogique	particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
Agent de police ou gendarme	

Diplômes, brevets, certifications[92] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[92] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.4.2 CS_1.4.2 : Psychologie du cheval de sport

Résumé

Ce module théorique commence par des **notions d'éthologie** et la recherche permanente d'un meilleur chemin pour arriver à mieux **communiquer** avec le cheval dans la légèreté et le plaisir partagé.

Ensuite, ce cours permet à tout un chacun d'un côté d'appréhender les **comportements équins** pouvoir les anticiper et y remédier le cas échéant en adaptant son **comportement de cavalier** et en développant ses **compétences interpersonnelles.**

Concepts / mots-clés

- Comportements
- Réactions
- Communication
- Gestion des émotions
- Compétences interpersonnelles

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp[93].	Niveaux attendus au terme de la formation[94]			
		1	2	3	4
Parfaire l'intégration des notions élémentaires de la psychologie du cheval dans ses animations en vue d'optimiser la sécurité de tous	A2.1			V	
Parfaire l'utilisation des notions permettant de repérer et d'anticiper les comportements du cheval pouvant occasionner un danger et y remédier	A2.2				V

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG31	*
…	
…	

Code autre module CS	Liens
CS22	**
CS123	**
CS141	*

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***01:00***
Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
Temps total en présentiel (hh:mm) :	***01:05***

[93] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[94] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***01 :00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***02:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

<u>Méthodologie et supports de l'animation</u>

- Méthodologie :

Magistral	**V**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	**Mise en situation de résolution de problème (étude de cas)**	**V**	Ateliers (semi-) dirigés ;	O
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	PréAO[95] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	**Format "papier"**	**V**	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	**V**	A télécharger	O	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

<u>Modalités d'évaluation</u>

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**
Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

  - ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O

[95] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

BY NC ND

Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……..	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[96]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50%)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 4 dans le cursus	10 %
Pondération de ce module dans la thématique	50 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 20 candidats maximum
- Matériel : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	

[96] - **NA** : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- **EVA** : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- **A** : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- **AM** : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Diplômes, brevets, certifications[97] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Niveau 1 ou 2 ou 3	1974 et après
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[97] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.5 Thématique 5 : Ethique et déontologie

- ***Objectifs généraux :***

Objectifs généraux (macro-compétences) de cette thématique	Code Réf. Comp.[98]
Encadrer des séances d'enseignement et d'apprentissage et diversifier l'activité équestre pour permettre de s'amuser individuellement et collectivement et fidéliser à la pratique équestre	A1
Encadrer les activités en développant des qualités mentales, cognitives et émotionnelles, dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective, dans le respect des autres et des chevaux	A3
Veiller au bien-être des équidés	C3
Accueillir le public	D1

- ***Pondération de l'évaluation de la thématique 5 « Ethique et déontologie » dans le cursus de formation :*** 10%

- ***Nombre de modules de cours de la thématique 5 « Ethique et déontologie » :*** 1

- ***Identification des modules de cours de la thématique 5 « Ethique et déontologie » :***
  - CS_151_ Conseils de bienséance et de bien-être du cheval

[98] Codes issus du référentiel de compétences de la formation « Maître de Stage »

4.5.1 CS_1.5.1 : Conseils de bienséance et de bien-être

Résumé

Ce module de formation se déploie en 3 parties.

Une première partie est consacrée aux **règles de bienséance** en tant que Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres fonctionnant dans une structure, un manège et ce en toutes circonstances (durant les leçons, à cheval, au club-house, en promenade, aux écuries…) et avec tous les acteurs (collègues, membres…)

Une deuxième partie traite du **bien-être des chevaux** en aménageant correctement son temps de travail et de repos.

Enfin la dernière partie est consacrée au bien-être des cavaliers.

Concepts / mots-clés

- Respect
- Empathie
- Bien-être
- Bienséance

Résultats d'Acquis d'Apprentissage (RAA) / Compétences terminales attendues au terme des apprentissages

Descripteurs des résultats attendus au terme des apprentissages	Code Réf. Comp.[99]	Niveaux attendus au terme de la formation[100]			
		1	2	3	4
Être à l'écoute des cavaliers pour cerner leur besoin et pour adapter son encadrement	A1.4			V	
Adopter les règles de bienséance aux écuries en toutes circonstances	A2.3				V
Aider les cavaliers à gérer leur motivation et leurs efforts (dépasser leurs limites, les tempérer suivant les personnalités, les âges et les périodes)	A3.2			V	
Planifier les activités du cheval en aménagement les temps de travail, de détente et de repos	C3.4			V	
Adopter les règles de bienséance avec les membres et les stagiaires en toute circonstances	D1.1				V
Accueillir les membres et les stagiaires du centre équestre de façon adaptée à leur motivation, niveau d'habileté et leur âge	D1.2				V

Liens entre modules de formation

Code module CG	Liens
CG151	*

Code autre module CS	Liens
CS122	**

[99] Codes issus du référentiel de compétences présenté au point 4

[100] Niveaux attendus au terme de la formation

1. "Simple" information - sensibilisation - 1ers contacts
2. Approches élémentaires permettant l'application / la reproduction de concepts fondamentaux "standardisés"
3. Appréhension / appropriation de concepts fondamentaux permettant une autonomie fonctionnelle de base dans un contexte / dans un cadre d'intervention simple
4. Maitrise / adaptation au contexte, possibilité de transposition élémentaire à un autre contexte similaire

…	
…	

CS123	**
…	

Volumes horaires, charge de travail et modules de formation

				Temps total de présence en formation (hh:mm) :	***01 :00***
				Temps total de présence en évaluation (hh:mm) :	***00:05***
				Temps total en présentiel (hh:mm) :	***01 :05***
Assister / participer aux cours théoriques (en auditoires, classes, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation, …) – *hh:mm*	***01 :00***	Assister / participer aux cours pratiques (sur le terrain, … apprentissages « pratiques », exercices tactico-techniques, de démonstrations, de didactique, d'animations, de (micro-) enseignement, …) – *hh:mm*	*00:00*	Participer à des séminaires, colloques, workshop, clinics, … – *hh:mm*	*00:00*
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés, stages, … - *hh:mm*	*00:00*	Assister à des séances de révisions / Observer des séances-types – *hh:mm*	*00:00*	**Se soumettre aux examens théoriques – *hh:mm***	***00:05***
Se soumettre aux examens pratiques – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

				Temps total en non présentiel (hh:mm) :	***02:00***
S'exercer dans des travaux pratiques, dans des travaux dirigés en dehors des activités en présentiel - *hh:mm*	*00:00*	**Se préparer aux examens, étudier de manière indépendante et personnelle – *hh:mm***	***02:00***	Préparer des projets, des dossiers en dehors des activités en présentiel – *hh:mm*	*00:00*
Produire / finaliser tous types travaux (préparation, portfolio, rapports, …) – *hh:mm*	*00:00*	Assister / participer aux cours théoriques (en vision formation, sur une plateforme LMS, … apprentissages « théoriques », activités de conceptualisation,) – *hh:mm*	*00:00*	*Autre : …….. – hh:mm*	*00:00*

Méthodologie et supports de l'animation

- Méthodologie :

Magistral	**V**	**Interactif / interdépendant / participatif**	**V**	Classe inversée	O
Outils "digital learning"	O	Mise en situation de résolution de problème	O	Ateliers (semi-) dirigés ;	O

		(étude de cas)			
Micro-enseignement entre candidats	O	Mises en situation avec public cible	O	Autre : ……..	O
Auto-formation, recherches personnelles	O	Documentation personnelle ;	O	Autre : ……..	O

- Type de support de cours :

Syllabus "classique"	**V**	PréAO[101] : ppt, prezi, keynote, scenarii, …	O	Cahier formaté d'exercices	O
Notes personnelles du candidat	**V**	Livres, manuels, revues, articles, …	O	Dossiers, portfolio, …	O
Vidéos, clips, podcasts, …	O	Autre : Quizz en ligne	O	Autre : ……..	O

- Mode diffusion :

Exposé "tableau", projection, … sans support	O	**Format "papier"**	**V**	Format électronique, digital, numérique	O
Distribués / envoyés	**V**	A télécharger	O	Plateforme type "LMS", de partage : DropBox, …	O
Autre …	O	Autre : ……..	O	Autre : ……..	O

Modalités d'évaluation

- ***Champs d'évaluation :***

Savoirs/connaissances	**V**	SF Techniques	O	SF Tactiques	O	SF Tactico-Techniques	O
SF Didactiques	O	SF Méthodologiques	O	SF Pédagogiques	O	SE / Attitudes	O

- ***Type d'évaluation :***

Continue / permanente / formative/ en cours de formation	O	Sommative	O	**Certificative**	**V**

Normative	O	**Critériée**	**V**

- ***Forme d'évaluation :***

  - ***Contexte :***

Orale	O	Ecrite	**V**

[101] PréAO : Présentation Assistée par Ordinateur de type PPT, genially, prezy, …

cc BY NC ND

Pratique s/ terrain	O	Autre : ……	O

- ***Mode :***

QCM	**V**	Questions ouvertes	O	Etudes de cas / mise en situation	O
Démonstrations	O	Dossier / portfolio	O	Cahier de travail / d'exercices	O
Diverses modalités du principe « Texte à trous »	O	Tous types d'appariements	O	Photos et/ou vidéos enrichies	O
Composition ouverte (étude de cas, situation de résolution de problème,…)	O	Portfolio	O	Autre : ……	O

- ***Critères d'évaluation :***

Cette évaluation vise à mesurer un niveau de connaissances, un niveau d'appréhension des savoirs. Dès lors, le principe de comportements observables n'est pas d'application. Cependant, une table d'équivalence existe et est d'application :

Points obtenus	Niveau d'acquisition[102]
2 ou moins	NA
4	EVA
5	A
8 ou plus	AM

- Questions :
  - 5 questions à choix multiples à 2 points / le maximum est donc de 10 points ;
  - 3 choix par question (+2 si réponse correcte – 0 si mauvaise réponse ou pas de réponse) ;
- Exigence minimale de réussite : A (50%)

Pondération et crédits

Pondération de la thématique 5 dans le cursus	10 %
Pondération de ce module dans la thématique	100 %

Normes d'encadrement et de matériel

- Encadrement : 1 formateur pour 20 candidats maximum
- Matériel : Salle de classe avec écran et projecteur + tableau blanc avec feutres + flipchart avec feutres

[102] - NA : **Non Acquis** – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements
- EVA : **En Voie d'Acquisition** – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.
- A : **Acquis** – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation
- AM : **Acquis avec une certaine Maîtrise** – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

Qualifications et/ou expériences utiles exigées pour les intervenants

Titres / Qualifications	Expériences utiles
Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
Moniteur Sportif Initiateur (ou niveau 1, 2 ou 3 en cours de mise à jour) ayant suivi une formation en méthodologie interactive	

Diplômes, brevets, certifications[103] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit

Intitulé	Année de délivrance
Moniteur Sportif Initiateur	2013 et après

[103] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

4.6 Tableau synthèse « charge théorique de travail » du niveau de formation « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres »

Synthèse « charge théorique de travail »					
	Module	Formation	Évaluation	Entraînement, études…	Total
Thématique 1	CS111_Le paysage équestre belge	1:00 (LMS)	0:05	2:00	3:05
	CS112_Les règlements sportifs de la LEWB	1:00 (LMS)	0:05	2:00	3:05
	CS113_Plan de formation de la LEWB	1:00 (LMS)	0:05	2:00	3:05
	CS114_La responsabilité civile du fait des animaux	1:00 (LMS)	0:05	2:00	3:05
Th1_ Cadre institutionnel et législatif		**4 :00**	**0 :20**	**8:00**	**12 :20**
Thématique 2	CS121_La pédagogie en équitation : Aspects théoriques	16:00	0:30	20:00	36:30
	CS122_Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques	45:00	1:00	30:00	76:00
	CS123_Mise en situation réelle d'activités équestres	7:00	0:00	1:00	8:00
Th2_Didactique et méthodologie		**68:00**	**1:30**	**51 :00**	**120:30**
Thématique 3	CS131_Sciences équestres / Les fondamentaux techniques en équitation	15:00	0:30	20:00	35:30
	CS132_Notions en hygiène et prophylaxie	3:00 (LMS)	0:15	6:00	9:15
	CS133_Notions en alimentation du cheval	2:00 (LMS)	0:10	4:00	6:10
	CS134_Notions en anatomie du cheval	1:00 (LMS)	0:05	2:00	3:05
	CS135_Notions en morphologie du cheval	2:00 (LMS)	0:10	4:00	6:10
	CS136_Notions en physiologie du cheval	1:00 (LMS)	0:05	2:00	3:05
	CS137_Notions en maréchalerie	2:00	0:10	4:00	6:10
Th3_ Facteurs déterminants de l'activité et de la performance		**26:00**	**1:25**	**42:00**	**69:25**
Th 4	CS141_Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur	2:00	0:10	4:00	6:10
	CS142_Psychologie du cheval de sport	1:00	0:05	2:00	3:05
Th4_ Aspects sécuritaires et préventifs		**3:00**	**0:15**	**6:00**	**9:15**
Th 5	CS151_Conseils de bienséance et de bien être	1:00	0:05	2:00	3:05
Th5_Ethique et déontologie		**1:00**	**0:05**	**2:00**	**3:05**
Charge théorique de travail totale		**102 :00**	**03:35**	**107:00**	**214 :35**

4.7 Tableau synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus

Synthèse des pondérations modules vs thématiques & thématiques vs cursus			
	Module	Pondération du module dans la thématique	Pondération de la thématique dans le cursus de formation
Thématique 1	CS111_Le paysage équestre belge	25 %	10 %
	CS112_Les règlements sportifs de la LEWB	25 %	
	CS113_Plan de formation de la LEWB	25%	
	CS114_La responsabilité civile du fait des animaux	25 %	
Thématique 2	CS121_La pédagogie en équitation : Aspects théoriques	40 %	40 %
	CS122_Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques	60 %	
	CS123_Mise en situation réelle d'activités équestres	0 %	
Thématique 3	CS131_Sciences équestres / Les fondamentaux techniques en équitation	40 %	30 %
	CS132_Notions en hygiène et prophylaxie	10 %	
	CS133_Notions en alimentation du cheval	10 %	
	CS134_Notions en anatomie du cheval	10 %	
	CS135_Notions en morphologie du cheval	10 %	
	CS136_Notions en physiologie du cheval	10 %	
	CS137_Notions en maréchalerie	10 %	
Th 4	CS141_Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur	50 %	10 %
	CS142_Psychologie du cheval de sport	50 %	
Th 5	CS151_Conseils de bienséance et de bien-être	100 %	10 %

Rmq : En cas de dispense de plein droit d'un ou plusieurs modules, la pondération est réalisée au prorata des autres modules à présenter au sein de la (des) thématiques.

4.8 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres »

Synthèse des titres/qualifications et expériences utiles à la fonction d'intervenant dans le dispositif de formation			
	Module	Titres et qualifications	Expériences utiles
Thématique 1	CS111_Le paysage équestre belge	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 · Directeur de la LEWB	Faire preuve (justification) de connaissances particulièrement pointues et d'une expérience utile effective spécifique à la thématique du module de minimum 5 ans
	CS112_Les règlements sportifs de la LEWB		
	CS113_Plan de formation de la LEWB		
	CS114_La responsabilité civile du fait des animaux	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 · Juriste ou avocat	
Thématique 2	CS121_La pédagogie en équitation : Aspects théoriques	· Détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique · M.S.Ini. 2013 et après - Niveau 1-2-3-4 ayant suivi une formation en méthodologie interactive	
	CS122_Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques		
	CS123_Mise en situation réelle d'activité équestres		
Thématique 3	CS131_Sciences équestres / Les fondamentaux techniques en équitation		
	CS132_Notions en hygiène et prophylaxie	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 · Vétérinaire équin	
	CS133_Notions en alimentation du cheval		
	CS134_Notions en anatomie du cheval		
	CS135_Notions en morphologie du cheval		
	CS136_Notions en physiologie du cheval		
	CS137_Notions en maréchalerie	· M.S.Ini. 2013 et après - Niveau 1-2-3-4 ayant suivi une formation en méthodologie interactive · Maréchal Ferrant	
Th 4	CS141_Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur	· M.S.Ini. 2013 et après - Niveau 1-2-3-4 ayant suivi une formation en méthodologie interactive · Agent de police ou gendarme	
	CS142_Psychologie du cheval de sport	· M.S.Ini. 2013 et après - Niveau 1-2-3-4 ayant suivi une formation en méthodologie interactive · Vétérinaire équin · Comportementaliste équin	
Th 5	CS151_Conseils de bienséance et de bien-être	· M.S.Ini. 2013 et après - Niveau 1-2-3-4 ayant suivi une formation en méthodologie interactive	

Les intervenants (chargés de cours) doivent posséder des compétences adaptées et particulières. Les compétences et expériences utiles à la fonction de chargé de cours sont explicitées au sein de chaque fiche explicitant les modules de cours et sont synthétisées dans le tableau ci-dessus.

La Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) sollicite et, in fine, désigne les intervenants en fonction du niveau de qualification, de la thématique et du module de cours à dispenser.

L'opérateur de formation peut faire la preuve des acquis d'expérience et d'expertise des intervenants dans le domaine concerné.

Lors de tous les cours théoriques, les intervenants doivent faire preuve d'au moins deux de ces compétences spécifiques :

- Faire preuve (justification) d'une expérience utile effective dans le champ d'intervention ;
- Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat d'aptitude pédagogique ;
- Être détenteur d'un diplôme / d'un titre / d'un certificat en lien direct avec le champ d'intervention ;
- Être "expert" justifiant de connaissances particulièrement pointues dans le domaine pour donner cours au niveau d'intervention ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle probante.
- …

4.9 Tableau synthèse des titres/qualifications et expériences utiles donnant droit à des dispenses.

Synthèse des diplômes, brevets, certifications[104] donnant droit à une dispense totale du module de plein droit		
	Module	Titres et qualification et année de délivrance
Thématique 1	CS111_Le paysage équestre belge	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 de 1974 et après + formations continues post 2012
	CS112_Les règlements sportifs de la LEWB	
	CS113_Plan de formation de la LEWB	
	CS114_La responsabilité civile du fait des animaux	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 de 1974 et après + formations continues post 2012 · Juriste ou avocat
Thématique 2	CS121_La pédagogie en équitation : Aspects théoriques	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 de 1974 et après
	CS122_Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 de 1974 et après ! Pas de dispense pour la « pédagogie adaptée aux cavaliers en situation de handicap ».
	CS123_Mise en situation réelle d'activités équestres	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 de 1974 et après
Thématique 3	CS131_Sciences équestres / Les fondamentaux techniques en équitation	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 de 1974 et après
	CS132_Notions en hygiène et prophylaxie	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 · Vétérinaire équin
	CS133_Notions en alimentation du cheval	
	CS134_Notions en anatomie du cheval	
	CS135_Notions en morphologie du cheval	
	CS136_Notions en physiologie du cheval	
	CS137_Notions en maréchalerie	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4 · Maréchal Ferrant
Th 4	CS141_Approfondissement des règles de sécurité en équitation d'extérieur	· M.S.Ini. 2013 et après · Niveau 1-2-3-4
	CS142_Psychologie du cheval de sport	
Th 5	CS151_Conseils de bienséance et de bien-être	M.S.Ini. 2013 et après -

[104] Obligation d'une certification / d'une validité par une autorité publique

5 REFERENTIEL FORMATION : DESCRIPTION DU PROGRAMME DES CONTENUS DES STAGES PEDAGOGIQUES.

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 5 (***La description des programmes et contenus des stages).***

Cette formation ne nécessite pas de stages didactiques ou pédagogiques.

6 REFERENTIEL « EVALUATION » : DESCRIPTION DES MODALITES D'EVALUATION

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 6 (***La description des modalités d'évaluation).***

6.1 Délai d'organisation des évaluations

La session d'évaluation pour les candidats doit s'effectuer dans un délai jugé raisonnable et au plus tard 1 an après la fin de la formation. Tout délai complémentaire doit être motivé et justifié par l'opérateur de formation en Commission Pédagogique Mixte.

6.2 Conditions d'accès aux évaluations et conséquences d'un non-respect

6.2.1 Cours en ligne (E-learning) sur la plateforme LMS

Sauf dispense, les candidats doivent avoir réalisé l'ensemble des activités pédagogiques de tous les modules E-learning mis à disposition sur la plateforme LMS de l'opérateur de formation avant les cours en présentiel tant théoriques que pratiques.

La plateforme permet d'assurer le suivi de façon fiable et vérifier l'utilisation de la plateforme par chaque candidat dans chaque module.

Le candidat ne respectant pas cette condition ne sera pas admis aux évaluations, ni délibéré.

6.2.2 Présences au cours « présentiel »

- Posséder une présence effective de 60 % minimum aux modules théoriques et 80% aux modules pratiques.
- Le quota de présence aux modules doit se réaliser sur une seule édition de formation.
- Les présences sont prises à chaque module, en début de module (au plus tard 15 minutes après le début du module).
- La présence à l'heure fixée préalablement est obligatoire. En cas de retard, le candidat est considéré absent au module concerné.
- Les motifs, les raisons des absences ne sont pas prises en considération car celles-ci sont de même valeur quant aux conséquences qu'est l'absence !

Conséquence d'un non-respect du pourcentage de présence :

- Le candidat dont le pourcentage de présence ne respecterait pas les chiffres mentionnés ci-dessus ne sera pas admis aux évaluations, ni délibéré pour cause de présence insuffisante.
- Un non-remboursement de la formation sauf sur demande du candidat qui peut justifier le non-respect des conditions. En cas de valorisation des cours suivis lors de la formation suivante, il n'y a pas de remboursement.

« Capitalisation » des modules

Le quota de présence aux modules de cours décrit ci-dessus doit se réaliser au maximum en l'espace de deux éditions consécutives de formation Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres. Les modules de cours suivis peuvent être capitalisés pour l'édition suivante.

Passé ce délai le candidat doit dès lors s'inscrire à une nouvelle formation « Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestres » puisque le principe de « capitalisation » des modules ne s'applique plus.

6.2.3 Règles de bienséance

Le respect des règles de bienséance, les principes de vie en commun, le respect des Formateurs, Examinateurs et autres stagiaires, le respect des chevaux et du matériel utilisé.
Dépendant du moment où les problèmes ont lieu, les conséquences du non-respect de ces conditions, sont :

- un non accès aux évaluations finales de la formation ;
- une non-proclamation des résultats obtenus ;
- une annulation de toute évaluation potentielle ;
- un non remboursement de la formation.

6.3 Publicité des accès aux évaluations

- Convocation systématique des candidats admissibles aux évaluations par voie officielle écrite (par voie recommandée ou pas) (le courrier électronique est privilégié), par le biais de l'organisme de formation, de la Commission Pédagogique Mixte et/ou par le Conseiller Pédagogique.

- Seules les personnes admissibles aux examens sont convoquées ! En conséquence aucun candidat non inscrit et donc non invité aux évaluations ne sera accepté à l'évaluation (même s'il se présente le jour de l'évaluation)

- Information systématique des candidats non admissibles aux évaluations (abandon, échec pratique, didactique, absences, …) par voie officielle écrite (par voie recommandée ou pas), par le biais de l'organisme de formation, de la Commission Pédagogique Mixte et/ou par le Conseiller Pédagogique.

6.4 Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations

- Tout candidat qui ne se présente pas à une édition d'évaluation (1ère ou seconde session) sera considéré comme absent.
- Tout candidat considéré comme absent sera automatiquement « ajourné » en seconde session d'évaluation. S'il est considéré comme absent lors de la seconde session d'évaluation, il sera « refusé ».
- Tout candidat peut justifier d'une absence par édition d'évaluation. Il n'est possible de bénéficier que d'un seul report justifié par édition d'évaluation.
- Les coordonnées de la personne de contact à prévenir sont communiquées au point 1.1 - Informations concernant l'opérateur de formation.
- Modalités de la communication de justification d'absence : courriel + justificatif d'absence (CM, attestation d'employeur, …).
- Délai de communication de cette demande de justification d'absence : 2 jours ouvrables après la date de l'édition d'évaluation.
- La légitimité du motif est appréciée par l'opérateur de formation (le certificat médical ou le certificat de décès d'un parent proche, l'impossibilité de se libérer d'une activité professionnelle – attestation de l'employeur faisant foi
- Le candidat arrivant tardivement peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.
- Tout candidat qui se verrait refuser l'accès à l'évaluation (voir supra) sera considéré comme « absent ».
- Si le candidat est admis à présenter l'évaluation, son arrivée tardive ne lui donne pas automatiquement droit à la durée totale prévue initialement pour la réalisation de l'évaluation.
- Une évaluation est réalisée pour tout examen commencé.

6.5 Nombre de sessions d'évaluation

L'évaluation du candidat :

- sanctionne un niveau de qualification en fonction de critères et indicateurs définis et communiqués préalablement au candidat ;
- porte sur le travail fourni par le candidat en fonction des finalités définies et mentionnées dans chaque champ de compétences ;
- comprend deux sessions d'évaluations, tant pour l'évaluation théorique que pratique, avec, pour chaque session, un jury de délibération de l'AG Sport.

Une première session sanctionne la formation dispensée.

Une seconde session est organisée pour les candidats qui n'ont pas satisfait aux exigences lors de la première session. Les matières à présenter sont actées au Procès-Verbal de délibération de la première session.

Les résultats et le cas échéant les matières à représenter sont actées dans un document administratif envoyé à chaque candidat (type "bulletin individualisé") au terme de chaque session d'évaluation.

La possibilité de reporter chaque session d'évaluation un nombre de fois déterminé et suivant situations (maladie, décès d'un proche, …) est prévue. Le candidat est informé de cette particularité (voir Publicité des modalités lors d'absences aux évaluations au point 6.4).

Evaluation théorique :

- Elle comporte au maximum deux sessions, la deuxième session théorique étant organisée au minimum 15 jours après la première.
- Conformément aux détails et précisions mentionnées dans les fiches ECTS du chapitre 4 :
    - les candidats sont soumis à un QCM, comportant 5 questions par heure de cours, dans chacune des matières abordées et pour certains modules, à des questions ouvertes ;
    - pour satisfaire à cette évaluation, les candidats doivent avoir obtenu au moins 50% ou 60% des points dans chaque module, dépendant du module ;
- Si le candidat échoue à la 2ème session, il devra se réinscrire au(x) module(x) en échec, avant de pouvoir représenter une évaluation.

Evaluation pratique :

L'évaluation pratique est accessible aux candidats, même s'ils n'ont pas réussi l'évaluation théorique.

Elle comporte au maximum deux sessions, la deuxième session pratique étant organisée au minimum un mois après la première.

Conformément aux détails et précisions mentionnées dans les fiches ECTS du chapitre 4 :

- les candidats sont soumis à une évaluation de méthodologie didactique, portant sur un sujet choisi, parmi les thèmes repris dans la liste établie au préalable à la formation. ;
- pour satisfaire à cette évaluation, les candidats doivent avoir obtenu au moins 60% des points dans chacun des sujets ;

Le candidat qui a échoué en première session ne doit pas acquitter un nouveau droit d'inscription avant la deuxième session.

S'il échoue en 2ème session, il devra se réinscrire au module, avant de pouvoir repasser une évaluation.

6.6 Constitution du jury d'évaluation

Il est important que le jury d'évaluation connaisse parfaitement les modalités d'organisation des épreuves et les compétences minimales à atteindre par les candidats et ce, afin notamment de respecter les mêmes exigences d'évaluation.

Le jury est composé de deux membres au minimum, au choix parmi cette liste :

- un chargé de cours intervenant lors des sessions évaluées et avec une voix délibérative ;
- un chargé de cours non intervenant lors des sessions évaluées et avec une voix délibérative ;
- un membre désigné par la Commission Pédagogique Mixte et avec une voix délibérative ;
- le Conseiller Pédagogique et avec une voix délibérative ;

Le Conseiller Pédagogique et les Conseillers en formation de cadres de la AG Sport de la Fédération Wallonie - Bruxelles font d'office partie du jury avec ou sans voix délibérative.

6.7 Décisions et délibérations du jury d'évaluation (Procès-Verbal)

Un Président de jury est désigné pour chaque session d'évaluation. Il pourra s'agir du représentant du service Formation des cadres de l'AG Sport, du Conseiller Pédagogique, d'une personne issue des membres du jury d'évaluation.

Sur base des évaluations que le candidat aura obtenues aux différentes épreuves, le Président du jury aura une voix prépondérante en cas d'égalité lors d'un vote pour toute décision de délibération, ...

Un secrétaire représentant l'organisme de formation sera désigné par les membres du jury d'évaluation.

Chaque candidat inscrit aux sessions d'évaluation sera systématiquement délibéré.

Toutes les décisions du jury seront actées et motivées dans un Procès-Verbal (PV) de délibération.

Ce PV sera signé par l'intégralité du jury présent aux évaluations. Il sera envoyé à l'AG Sport (document scanné et uploadé sur la plateforme de gestion des cours spécifiques) en même temps que les résultats des évaluations (documents électroniques).

6.8 Motivation et résultats en délibération

Tout résultat de session doit obligatoirement être motivé par une phrase qui correspond à la délibération du jury d'évaluation (voir les propositions de phrases de délibération infra).

Cette motivation doit être argumentée, soignée et adaptée à la situation. Motiver une décision c'est l'expliquer avec un souci de précision, de clarté et de justesse.

Il s'agit tout d'abord de protéger les candidats qui, en cas de désaccord, doivent pouvoir prendre connaissance des motifs de la décision sans pour autant devoir aller consulter leur dossier personnel, ceci afin de préparer au mieux un recours éventuel.

Même les décisions favorables sont soumises à cette obligation.

6.8.1 Première session

Motivation		Code	
Réussite	**Réussite de plein droit en première session** car : - au moins 50% (A) au total et - au moins 50% (A) dans chaque module et	Réu1.1	

	- au moins 60% (A) aux modules CS_121 « La pédagogie de l'initiation en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique de l'initiation en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques utiles à l'initiation ».		
	Réussite en première session après délibération malgré un (1) seul échec à un module : - l'échec unique n'a pas de répercussion sur la pratique professionnelle et - au moins 50% (A) au total et - au moins 50% (A) dans tous les autres modules et - au moins 60% (A) aux modules CS_121 « La pédagogie en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques en équitation ». - au moins 50% (A) dans la thématique concernée par l'échec du module.	Réu1.2	
Ajournement	**Ajournement en deuxième session avec l'obligation de représenter le.s module.s en échec** car : - plus de 50% (A) au total mais - moins de 50% (NA et/ou EVA) à un ou des module.s ou - moins de 60% (NA et/ou EVA) à 1 ou des module.s parmi les modules CS_121 « La pédagogie en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques en équitation ».	A1.1	
	Ajournement en deuxième session avec l'obligation de représenter tous les modules car : - moins de 50% (NA et/ou EVA) au total et - moins de 50% (NA et/ou EVA) à au moins 2 modules ou - moins de 60% (NA et/ou EVA) à 1 ou des module.s parmi les modules CS_121 « La pédagogie en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques en équitation ».	A1.2	
	Ajournement en deuxième session pour absence non justifiée aux évaluations : - examen complet à refaire	A1.3	
	Ajournement en deuxième session pour 2 absences aux évaluations même si justifiée : - examen complet à refaire.	A1.4	
Refus	**Refus car fraude à une évaluation** : - une année de suspension avant nouvelle possibilité de présentation de l'évaluation	Ref1.1	
	Refus car abandon de la formation.	Ref1.2	

6.8.2 Seconde session

	Motivation	Code	
Réussite	**Réussite de plein droit en deuxième session** car : - au moins 50% au total et - au moins 50% dans chaque module et - au moins 60% aux modules CS_121 « La pédagogie de l'initiation en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique de l'initiation en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques utiles à l'initiation ».	Réu2.1	

	Réussite en première session après délibération malgré un (1) seul échec à un module : - l'échec unique n'a pas de répercussion sur la pratique professionnelle et - au moins 50% (A) au total et - au moins 50% (A) dans chaque module et - au moins 60% (A) aux modules CS_121 « La pédagogie en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques en équitation ».	Réu2.2	
Refus	**Refus en deuxième session malgré plus de 50% au total** mais - moins de 50% (NA et/ou EVA) à 2 modules ou plus ou - moins de 60% (NA et/ou EVA) à un ou des module.s parmi CS_121 « La pédagogie en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques en équitation ».	A2.1	
	Refus en deuxième session car : - moins de 50% (NA et/ou EVA) au total ou - moins de 60% (NA et/ou EVA) à un ou des module.s parmi CS_121 « La pédagogie en équitation : Aspects théoriques », CS_122 « Méthodologie et didactique en équitation : Aspects pratiques » et CS_131 «Sciences équestres : Les fondamentaux techniques en équitation ».	A2.2	
	Refus en deuxième session pour absence non justifiée aux évaluations :	Ref2.1	
	Refus en deuxième session pour 2 absences aux évaluations même si justifiée	Ref2.2	
	Refus car fraude à une évaluation : - une année de suspension avant nouvelle inscription à une formation	Ref2.3	
	Refus car abandon de la formation.	Ref2.4	

6.9 Procédure de communication des résultats auprès de l'AG Sport

- Pour que le parcours de formation soit homologué / certifié par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.
- Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » (COFED) lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais.
- L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.
- Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.
- Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.
- In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

6.10 Procédure de communication des résultats aux candidats

Chaque candidat est informé des modalités concernant la publicité officielle des résultats (courrier normalisé ou recommandé) et du délai maximal après la session d'évaluation, pour l'envoi de ceux-ci.

Un délai de 10 jours ouvrables est considéré comme raisonnable.

L'envoi par courriel (courrier électronique) des résultats tant en 1ère qu'en seconde session est privilégié. L'AG Sport ne peut être tenue responsable si le candidat ne reçoit pas ses résultats malgré un envoi en bonne et due forme (adresse mail exacte,…). Cependant, il peut être prudent et conseillé pour les candidats ajournés ou refusés d'envoyer les résultats motivés par courrier recommandé.

Cette publicité des résultats contient des indicateurs comportementaux, des appréciations chiffrées, des pourcentages en fonction des pondérations des modules et des thématiques.

Le ou les contenus de formation à éventuellement représenter sont fixés par le jury d'évaluation au cours de la délibération et communiqués au candidat.

Le candidat ajourné est informé et convoqué à une session complémentaire qui doit se tenir dans un délai raisonnable.

Un droit de recours est octroyé lors d'un refus en seconde session et la procédure à respecter est explicitée (voir recours).

6.11 Recours et procédures

Tout candidat qui estime que les dispositions du présent cahier des charges n'ont pas été respectées lors des inscriptions aux examens, examens et délibérations, excepté l'appréciation souveraine du jury[105] et de chacun de ses membres sur les notes individuelles attribuées au candidat et le résultat global obtenu par celui-ci, peut exercer un recours à l'encontre des résultats de la délibération en première session (uniquement en cas de refus d'accès à une seconde session) ou en seconde session.

Le candidat peut donc formuler un recours motivé auprès de l'opérateur de formation selon les modalités suivantes.

Avant tout recours, le candidat peut solliciter une consultation de son examen. En aucun cas, il ne pourra emporter une copie de son examen, ni en prendre des photos, ni emporter des notes, ni solliciter une copie des corrigés des QCM. Il pourra solliciter la consultation des notes écrites du jury s'il s'agit d'une évaluation orale, et ce conformément au décret du 22 décembre 1994 relatif à la publicité de l'administration. Il peut également demander des informations complémentaires concernant ses évaluations. Cette consultation ne pourra se réaliser qu'après une prise de rendez-vous formalisé avec l'opérateur de formation.

Lors de l'envoi des résultats à chaque candidat, la procédure de recours est explicitée, ainsi que les coordonnées de la personne de contact et l'adresse à laquelle le recours doit être adressé.

Les candidats disposent d'un délai de 8 jours ouvrables après la date d'envoi des résultats pour introduire un recours. La date d'envoi de la décision est comprise dans le délai. La date butoir pour un recours est

[105] La décision prise par le jury dans le cadre de la délibération ne constitue une irrégularité pouvant fonder le recours. Toute erreur matérielle incontestable constatée après les délibérations est corrigée. Si nécessaire, le jury est convoqué à nouveau et une nouvelle délibération est organisée. Plus aucune erreur ne peut être corrigée au-delà de 60 jours calendrier après la date d'envoi des résultats et des cotes aux candidats.

indiquée de manière précise au sein de la lettre de résultat. Au-delà de la date limite, le recours sera jugé non recevable.

Ce recours doit être envoyé par lettre recommandée à l'adresse du siège de l'opérateur de formation, à la personne de contact ci-avant visée. Celle-ci assurera le suivi du dossier.

Dès réception de la lettre recommandée du candidat, la chambre de recours instituée au sein de la Commission Pédagogique Mixte (AG Sport et opérateur de formation) dispose de 30 jours ouvrables pour examiner le recours et communiquer par courrier ou courriel sa décision définitive et non contestable au candidat.

Une chambre de recours est composée de 4 personnes avec voix délibérative.

- un membre de la fédération ou association consultée pour la rédaction du cahier des charges siégeant à la Commission Pédagogique Mixte. Ce dernier assure le secrétariat de la Chambre de recours.
- le Directeur Technique de l'opérateur de formation ou, à défaut, son représentant.
- un représentant de l'Administration Générale du Sport. Ce dernier assure la présidence de la Chambre de recours.
- le Conseiller Pédagogique ADEPS compétent ou son représentant de l'Administration Générale du Sport.

En cas d'égalité lors d'un vote, la voix du président de la chambre de recours est prépondérante.

A son initiative, la chambre de recours peut être amenée à rencontrer et inviter toute personne qu'elle juge utile afin de prendre la meilleure décision qui soit.

La chambre de recours est compétente pour étudier tout litige sur les résultats mais aussi tous ceux se présentant durant la session d'évaluation, et ce sur base du dossier du candidat (fiches de préparation et d'évaluation de l'examen pratique, travaux rentrés, rapport des chargés de cours, …).

7 CONDITIONS DE DISPENSES ET D'EQUIVALENCES DE DIPLÔMES (Belgique ou étranger).

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 7 (***Les conditions de dispenses de diplômes).***

Cette procédure est aussi explicitée à la section 7 de tous les cahiers de charges / référentiels de formation de tous les niveaux de formation.

La VAF (Valorisation des Acquis de Formation) et la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience) permettent d'obtenir un diplôme/brevet/certification correspondant à un parcours de formation et/ou son expérience professionnelle. Les compétences acquises au fil des années peuvent être ainsi valorisées au même titre que si le candidat les avait acquises par une formation équivalente.

Ces termes VAE et VAF sont reprises sous l'acronyme « VAFE ».

Ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, … Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

Le principe général de cette « VAFE » permet la comparaison, via une procédure standardisée, entre des résultats d'acquis de formation / d'apprentissage ou les résultats d'acquis d'expériences ***et*** des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier.

7.1 Conformité des dossiers VAFE à introduire

Afin d'introduire une demande de dispense en bonne et due forme, une procédure type et normalisée est prévue distinctement pour une procédure VAF et VAE.

Seuls les dossiers répondant à ces exigences seront pris en considération et pourront être admis à l'instruction et à l'analyse. L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complétée ne pourra donc permettre une analyse du dossier. **La demande sera donc d'office refusée.**

Des critères de recevabilité sont également établis et notamment en référence aux prérequis de la formation (âge, expérience, pas de suspension fédérale, …) mais aussi les dispositions langagières minimales correspondant aux cahiers des charges ad hoc (généraux et spécifiques).

Un dossier ne peut être introduit si une demande de VAFE a déjà été traitée par une autre instance (principe « Crossborder »). Le demandeur doit donc explicitement indiquer si une VAFE a déjà été introduite via un autre organisme ou instance ainsi que le résultat de celle-ci.

7.2 Valorisation des Acquis de Formation (VAF)

7.2.1 Base / recevabilité de la demande de VAF

Une demande de VAF ne peut être introduite et recevable que sur base :

- d'une certification[106] en rapport étroit avec les contenus visés (diplôme, brevet, certificat, attestation, …) validée par un processus d'évaluation détaillée du parcours de formation par un

[106] La certification est le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation obtenu lorsqu'une autorité compétente (publique dans le cadre du dispositif des formations de l'AG Sport) établit qu'un individu possède au terme d'un processus d'éducation et de

opérateur / une institution / un organisme public d'un pays de l'UE. Les dossiers émanant d'un pays hors de l'UE pourront faire l'objet d'une analyse particulière. Les certifications devront néanmoins avoir été validées par le biais d'un opérateur / une institution / un organisme Public.

- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.
- d'une connaissance langagière du français adaptée au profil de fonction et de compétence qu'exige la fonction de Moniteur Sportif Initiateur Généraliste en sports équestre avec les exigences énoncées au sein du cahier des charges des cours généraux du niveau concerné.

7.2.2 Eléments à présenter pour une VAF

Compléter adéquatement et signer le document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAF » présenté ci-après et fournir tous les documents demandés.

formation les acquis correspondant à une norme donnée. (sur base d'une recommandation du parlement européen et du conseil du 23/04/2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE « *VAF* »

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : …… Prénom : ……

Date de naissance : …… Nationalité : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Localité : ……

Pays : ……

Tél. : …… GSM : ……

E-Mail : ……

Niveau de moniteur sportif pour lequel la dispense est demandée :

☐ Animateur ☐ Initiateur ☐ Éducateur ☐ Entraîneur

Déclaration sur l'honneur[107]

Je soussigné déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et je m'engage également à fournir sur demande toute information jugée nécessaire par la Commission Pédagogique.

Fait à le …/…/… Signature

Espace (ci-dessous) réservé à la Commission Pédagogique Mixte

Dossier complet reçu le …/…/… Numéro de dossier[108] : VAFE……..

Conserver ce numéro et de le rappeler lors de toute correspondance.

Décision : ☐ Défavorable ☐ Favorable ☐ Partiellement favorable

Dispenses et justification :

Date de la décision :…/…/… Limite de validité de la décision : …/…/… Signataire :

[107] La loi punit quiconque se rendant coupable de fausses déclarations.

[108] Numéro à utiliser lors de toute correspondance future avec le secrétariat de l'opérateur de formation concernant votre demande

cc BY NC ND

○

Code et nom du module pour lequel une dispense est sollicitée	Nom de l'organisme ayant délivré la « certification »[109]	Intitulé du module / du cours[110]	Connaissances / compétences développées	Résultats d'Acquis d'Apprentissages (descripteurs de connaissances et/ou de compétences)	Volume horaire (présentiel - non présentiel)	Forme d'évaluation et note obtenue	Docs annexés*
CS111_ Le paysage équestre belge							
CS134_ Notions en anatomie du cheval							
…							

[109] Pour chaque diplôme renseigné, annexer une copie de celui-ci

[110] Pour chaque unité de formation renseignée, fournir un document officiel de l'organisme reprenant au minimum, les modalités d'évaluation, la note obtenue, le volume horaire, les connaissances et compétences développées, les RAA…)

CC BY NC ND

Documents officiels en pièces-jointes au tableau formaté : brevets, diplômes,… ainsi que tout document en relation avec l'équivalence ou les dispenses demandées.

Des copies (certifiées conformes au besoin peuvent être sollicitées) de ces brevets et diplômes doivent impérativement figurer en pièces-jointes au tableau formaté.

Au sein du dossier constitué, le demandeur doit remettre, si possible, le cahier des charges des formations suivies.

Ce cahier des charges ou tout autre document développera les contenus de formation, les volumes horaires pour chaque cours, les modalités des évaluations, les évaluations obtenues,…. Ces dernières feront l'objet d'une attention particulière.

Des évaluations objectives et justifiées par cours ou par module sont indispensables afin de permettre une analyse des plus objective.

Pour les candidats non francophones, il y a lieu d'ajouter la traduction en français des documents (au besoin une traduction certifiée peut-être exigée).

Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétence du demandeur.

Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.3 Valorisation des Acquis d'Expériences (VAE)

7.3.1 Base de la demande / recevabilité de VAE

Une demande de VAE ne peut être introduite que sur base :

- D'âge : à partir du commencement de l'année dans laquelle ils atteignent 35 ans.
- d'expériences pratiques avérées en étroite relation avec le champ de compétences visées[111] (profil de fonction, public cible, cadre d'intervention, …). Une expérience avérée, même très importante, pourrait ne pas dispenser le/la candidat.e de devoir participer à un/des modules de formation et/ou d'une forme d'évaluation. Il en est de même pour l'inscription à la formation en cas de non respect des prérequis.
- d'un dossier conforme aux exigences de fond et de forme fixées par le Service Formation de cadres de l'Administration Générale du Sport de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un dossier distinct pour chaque partie du cursus de formation doit être introduit auprès de l'opérateur de formation.

7.3.2 Eléments à présenter pour une VAE

Compléter adéquatement et signer le document formaté s'intitulant « Formulaire de demande de VAE » et présenté ci-après.

[111] Présenter des résultats pédagogiques significatifs (répartis sur 10 ans), obtenus dans la formation et l'encadrement de cavaliers jusqu'aux brevets d'Étrier d'Or et du 1er Degré LEWB au moins, ou en compétition de niveau communautaire.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE « *VAE* »

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : …… Prénom : ……

Date de naissance : …… Nationalité : ……

Adresse : ……

Code postal : …… Localité : ……

Pays : ……

Tél. : …… GSM : ……

E-Mail : ……

Niveau de moniteur sportif pour lequel la dispense est demandée :

☐ Animateur ☐ Initiateur ☐ Éducateur ☐ Entraîneur

Déclaration sur l'honneur[112]

Je soussigné déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et je m'engage également à fournir sur demande toute information jugée nécessaire par la Commission Pédagogique.

Fait à le ….../…/…. Signature

Espace (ci-dessous) réservé à la Commission Pédagogique Mixte

Dossier complet reçu le …/…/… Numéro de dossier[113] : VAFE……

Conserver ce numéro et de le rappeler lors de toute correspondance.

Décision : ☐ Défavorable ☐ Favorable ☐ Partiellement favorable

Dispenses et justification :

Date de la décision :…/…/… Limite de validité de la décision : …/…/… Signataire :

[112] La loi punit quiconque se rendant coupable de fausses déclarations.

[113] Numéro à utiliser lors de toute correspondance future avec le secrétariat de l'opérateur de formation concernant votre demande

CC BY NC ND

EXPÉRIENCES EN LIEN AVEC LES MODULES VISÉS **(EN COMMENÇANT PAR LA PLUS RÉCENTE)**									
Expérience n°	En lien avec le(s) module(s) – code et nom du/des modules (niveau encadrement – fonction)	Nom et lieu de la structure dans laquelle les activités ont été exercées + Nom et coordonnées du (des) responsable(s)	Secteur d'activité de la structure	Période de l'activité (date de début – date de fin)	Nombre d'hrs d'expérience pouvant être justifiées	Principales fonctions / activités exercées en rapport avec le(s) module(s) visé(s)	Connaissances / compétences dévelop-pées lors de ces principales fonctions / activités	Expériences pouvant être « certifiées » par une autorité publique, un pair breveté, … Si oui, précisez	Docs annexés*
1	CS111_Le paysage équestre belge								
2	CS134_Notions en anatomie du cheval								
3	…								

CC BY NC ND

- Les documents transmis doivent explicitement faire la preuve du niveau de compétences du demandeur.
- Au besoin des compléments d'informations peuvent toujours être sollicités par l'Administration Générale du Sport et/ou l'opérateur délégataire.

7.4 Entretien de VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable, la Commission Pédagogique Mixte, peut planifier un entretien de "VAFE".

L'entretien de VAFE doit permettre :

- de compléter des points du dossier VAFE dont la formulation ne serait pas jugée assez précise par la Commission Pédagogique Mixte ;
- de comparer les résultats d'acquis de formation/d'expériences avec les résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE ;
- de vérifier les résultats d'acquis de formation/d'expériences sur base des résultats d'acquis d'apprentissage (descripteurs de connaissances et/ou de compétences) des différents modules du cursus complet de la formation pour laquelle le demandeur introduit un dossier VAFE.

L'entretien VAFE est conduit par au moins deux membres de l'AG Sport.

Le candidat ne peut être accompagné par une tierce personne lors de l'entretien de VAFE

7.5 Frais de procédure pour une VAFE

Les frais de procédure s'élèvent à 75€

7.6 Procédures administratives VAFE (Où, comment et quand envoyer le dossier ?)

7.6.1 Où envoyer le dossier VAFE ?

Le lieu d'introduction d'une VAFE spécifique doit se réaliser auprès de l'opérateur délégataire de formation. Le responsable des formations de cadres accusera la réception de celui-ci et en assurera le suivi.

Karin Boulanger

Rue de la Pichelotte 11

5340-Gesves

karin.boulanger@lewb.be

7.6.2 Comment introduire le dossier VAFE ?

Le dossier du demandeur doit être conçu en version informatique téléchargeable et imprimable.

- Le dossier sera envoyé par mail au responsable des formations de cadres de l'opérateur de formation en y scannant tous les éléments constitutifs. Le dossier peut aussi être envoyé par courrier simple.
- Le dossier envoyé doit-être complet et envoyé en un seul « bloc ».

Seule cette procédure dûment réalisée fait foi pour une demande de dispense(s) totale(s) ou partielle(s). L'envoi de tout autre document ou si la demande n'est pas adéquatement complété(e) ne pourra permettre une analyse du dossier de demande par la Commission Pédagogique Mixte. Le dossier sera alors jugé irrecevable et ne sera pas traité.

7.6.3 Quand solliciter un dossier VAFE ?

Les demandes de VAFE peuvent être introduites toute l'année. Le dossier sera traité dans les 3 mois suivant la réception.

La commission pédagogique mixte ne pourra être tenue responsable d'un non-traitement d'un dossier avant une formation si le délai de 3 mois n'est pas respecté.

7.7 Analyse concernant la demande de VAFE

Pour rappel, ces équivalences et/ou dispenses partielles ou totales se décident en fonction de dossiers sportifs, administratifs, professionnels, d'expériences spécifiques, de formations, de brevets ou diplômes belges ou étrangers, … Chaque situation est examinée avec beaucoup de soin et comme étant une situation unique.

L'analyse et les décisions par rapport à une VAFE sont réalisées par la Commission Pédagogique Mixte.

La Commission Pédagogique Mixte est une Commission de consultation et d'avis auprès de l'Administration Générale du Sport, des fédérations ou associations sportives désignées comme opérateurs délégataires de formations de cadres.

La Commission Pédagogique est composée de représentants de l'opérateur de formation délégataire et de représentants de l'administration et/ou d'autres opérateurs.

Cette commission d'avis porte essentiellement sur la formation des cadres dans la ou les disciplines concernées et plus particulièrement pour chaque type et chaque niveau de formation avec comme référence le cahier des charges / référentiel de formation ad hoc.

Le délai de traitement du dossier est fixé raisonnablement à 60 jours ouvrables. Tout dépassement de ce délai est communiqué à la personne demandeuse. Cela n'octroi pas un droit automatique à la VAFE.

7.8 Décisions concernant la demande de VAFE

Sur base d'un dossier jugé recevable (cfr prescrits explicités ci-dessus), toute décision, positive ou non, sera communiquée à la personne demandeuse.

La décision de VAFE peut être totalement favorable, partiellement favorable ou défavorable.

Cette décision est explicitée et motivée. Notamment si une décision a été prise en ce qui concerne l'imposition d'évaluations intégrées ou non.

Dès lors, au sein de la décision sera décliné les compétences recherchées mais aussi comment la personne demandeuse sera potentiellement évaluée en rapport avec le référentiel de formation ad hoc.

La décision concernant la demande de VAFE ne mettra pas en doute les formations suivies, ni les diplômes obtenus. La procédure permet la mise en place d'un processus de vérification des compétences du demandeur.

Si le demandeur n'est pas en accord avec la décision exprimée il peut formuler un recours motivé auprès de la Commission Pédagogique Mixte aux mêmes conditions que celles énoncées au chapitre (voir section 6) concernant les recours et procédures.

7.9 Valorisation des anciennes formations spécifiques ADEPS

7.9.1 Cours généraux :

En ce qui concerne les cours généraux et ce afin de standardiser des VAF une liste de dispense par niveau a été publiée. Elle reprend les dispenses possibles pour les "anciens" cours généraux, les bacheliers en Education Physique,…

Ces informations sont présentes sur le site de l'ADEPS (www.sport-adeps.be).

7.9.2 Cours spécifiques :

	Formation MS Initiateur Généraliste de ce cahier des charges. Modules à valider parmi l'ensemble des modules de ce niveau de qualification
Formation MS niveau 1 2012 ET avant	• Cours généraux Adeps (voir ci-dessus) • CS 113_Plan de formation de la LEWB • CS121_La pédagogie en équitation : Aspects théoriques • CS151_Conseils de bienséance et de bien-être Dispense pour tous les autres modules

7.10 Tableau synthèse complet des procédures "VAFE"

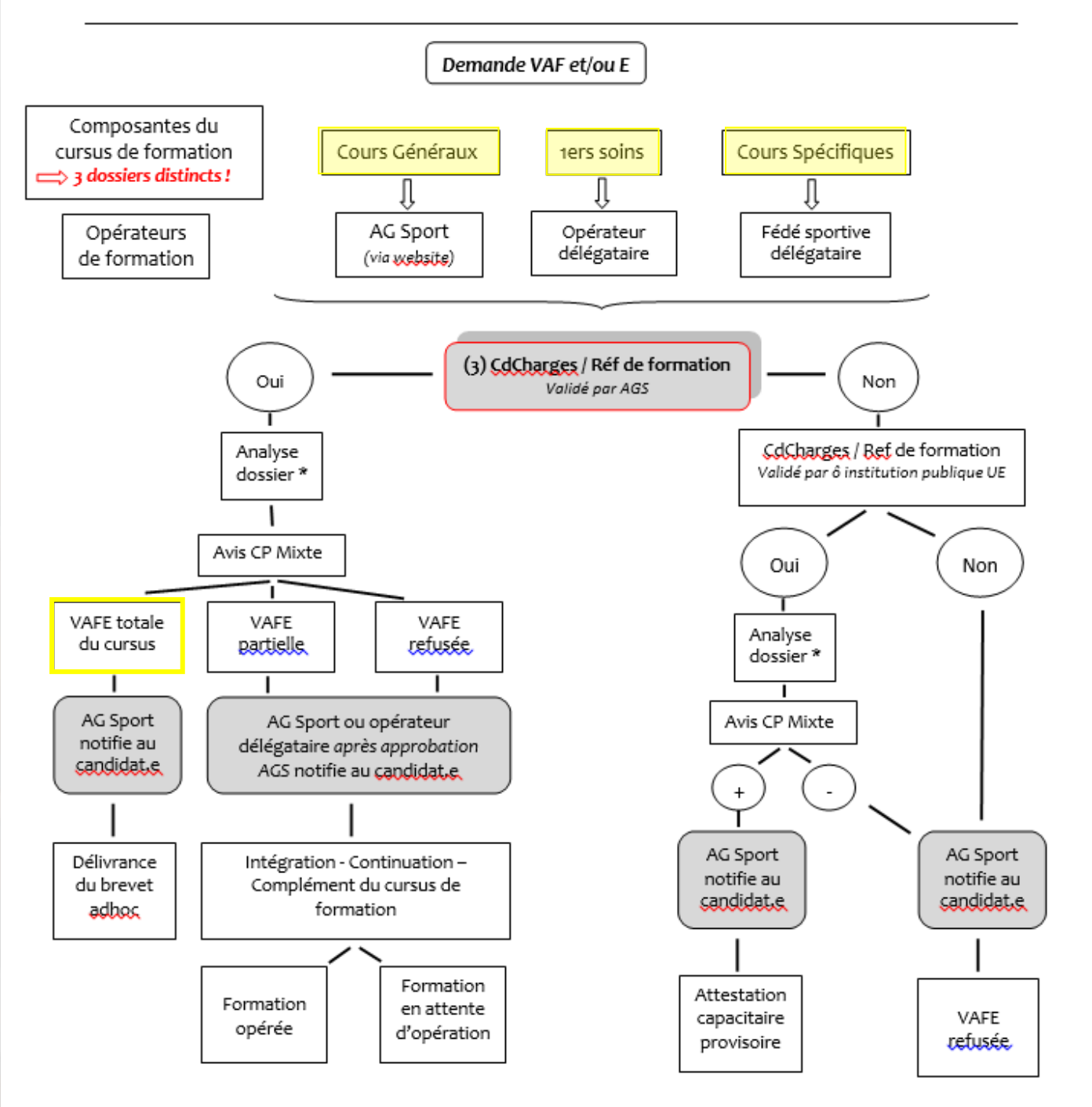

**Analyse du dossier sur base de sa conformité aux prescrits (voir ci-dessus : "conformité des dossiers à introduire")*
*** Tout dossier émanant d'une institution / d'un organisme publique non UE fera l'objet d'une étude particulière.*

8 REFERENTIEL « CERTIFICATION » : DESCRIPTION DES REGLES D'HOMOLOGATION ET D'OBTENTION DES BREVETS

Ce chapitre répond à l'*Art. 39. § 1er du décret du 02 mai 2019,* au point 8 **(les modalités de l'homologation des brevets).**

Pour que les parcours de formation soient homologués / certifiés par l'octroi d'un brevet de l'AG Sport, une procédure stricte doit être scrupuleusement respectée.

Cette dernière se déroulera via notamment le programme informatique « Gestion de cours » lorsque l'édition de formation a été administrativement introduite par ce biais (au plus tôt à partir du 01 janvier 2016). Les autres éditions conservent la procédure habituellement mise en place précédemment (fichiers xls).

L'outil « Gestion de cours » (COFED) est une application web, gérée par l'Administration Générale du Sport (ADEPS). Elle permet aux fédérations sportives et aux opérateurs de formations de communiquer entre autres la liste des candidats qui suivent une formation dans le but d'obtenir un brevet Adeps.

Ce programme automatise entièrement le transfert des coordonnées administratives au sein de la base de données des brevetés de l'Administration et de là les frais administratifs de l'ensemble de la procédure à s'acquitter. Il permet aussi un certain suivi pédagogique du parcours de formation desdits candidats.

Après avoir satisfait à l'ensemble des différentes étapes de son cursus de formation, chaque candidat potentiellement homologable sera soumis à validation par l'opérateur de formation auprès de l'AG Sport.

In fine, si les validations pédagogiques et administratives sont aussi validées par l'Administration, un brevet homologué / certifié est alors envoyé à chaque lauréat officialisant ainsi le niveau acquis.

Pour toutes informations / changement de coordonnées / …. concernant les brevets :

Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Service Formation des cadres sportifs (brevets)

Lundi - Mardi - Jeudi de 09h00 à 11h45 et 13h30 à 16h00

tél 02/413 29 07

email : adeps.brevets@cfwb.be

Il est par ailleurs de la responsabilité du détenteur d'un brevet de maintenir ses compétences à jour par le biais de formations continuées en adéquation avec son champ de compétences.

9 ANNEXES AU CAHIER DES CHARGES

Dans cette section sont reprises les annexes suivantes :

- Tableau synthèse-récapitulatif des évaluations de la formation
- Grille critériée d'évaluation du module CS122_Méthodologie et didactique de l'initiation en équitation : Aspects pratiques

9.1 Tableau synthèse-récapitulatif des évaluations de la formation

		Théorie/ Ecrit																	Pratique
		Thématique 1				Th. 2	Thématique 3							Théma. 4		Th. 5	Total		
1ère session	00-00-00	CS111 Paysage	CS112 Règlements	CS113 Plan de form.	CS114 Respons.	CS121 Péda.	CS131 Sc.Equ.	CS132 Hygiène	CS133 Alim.	CS134 Anat.	CS135 Morpho.	CS136 Physio.	CS137 Maréchal.	CS141 Extér.	CS142 Psycho	CS151 Bienséance			CS122 Méthodo
Nom	Prénom	10	10	10	10	80	80	30	20	10	20	10	20	20	10	10	340	100	200

9.2 Grille critériée d'évaluation du module CS122_Méthodologie et didactique de l'initiation en équitation : Aspects pratiques

COMMISSION PEDAGOGIQUE L.E.W.B.

EXAMEN DE METHODOLOGIE - DIDACTIQUE — **Moniteur Sportif INITIATEUR**

Candidat:	Endroit:	Date:
Nom:		
Prénom:	**1ère Session - 2ème Session**	

Règles et critères d'évaluation

Exigences minimales pour réussir : 1, 2, 3, 4 et 7 au minimum "A" + 5 et 6 au minimum EVA

NA : Non Acquis – le candidat n'a pas développé la compétence attendue Plusieurs comportements observables attestent de manquements

EVA : En Voie d'Acquisition – le candidat n'a pas encore tout-à-fait développé la compétence attendue. Les comportements attendus ne sont identifiables que trop peu fréquemment. Il n'est pas encore en état de réussite / de validation.

A : Acquis – le candidat répond adéquatement à ce qui est attendu. Il peut régulièrement démontrer le seuil de compétence qui permet de signifier que la personne est en situation de réussite / de validation

AM : Acquis avec une certaine Maîtrise – le candidat peut toujours démontrer les comportements attendus et ce, quelle que soit la situation de transposition.

1. Personnalité et attitude	**AM**	**A**	**EVA**	**NA**	
A l'aise, se déplace bien, dynamique					Crispé, figé, timide, apathique
Voix posée, porte bien, timbre varié					Voix hésitante, faible, timbre monotone
Détendu, convivial, fait preuve d'humour					Froid, distant, sans humour
Se fait respecter sans agressivité					N'inspire pas le respect, agressif
2. Plan de la leçon	**AM**	**A**	**EVA**	**NA**	
Le schéma méthodologique est cohérent					Ne suit aucun schéma méthodologique
Leçon structurée en étapes logiques					Pas de structure logique
Respect d'une unité de matière					Pas d'unité de matière
L'objectif opérationnel est atteint					L'objectif opérationnel n'est pas atteint
3. Exécution des exercices	**AM**	**A**	**EVA**	**NA**	
Échauffement correct et adapté à l'objectif					Échauffement incorrect ou inadapté
Bonne vérification des pré-requis					Mauvaise vérification des pré-requis
Progressions judicieusement choisies					Progressions inadaptées à l'objectif
Consignes claires, adaptées aux élèves					Consignes confuses ou inadaptées
Attentif à la compréhension					Ne vérifie pas la compréhension
Contrôle et encadre l'activité des élèves					Ne contrôle pas l'activité des élèves
Attentif à la discipline des chevaux					Pas attentif à la discipline des chevaux
Critères d'évaluation précis et perceptibles					Critères d'évaluation confus ou non perçus
Remarques et corrections efficaces					Remarques inadaptées ou inefficaces
Exigences suffisantes					Exigences insuffisantes
4. Organisation pratique	**AM**	**A**	**EVA**	**NA**	
Matériel adapté et bien disposé					Matériel inadapté ou mal disposé
Bonne gestion du temps imparti					Mauvaise gestion du temps imparti
Organisation spatiale adaptée					Organisation spatiale inadaptée
Bonne gestion du groupe					Mauvaise gestion du groupe
5. Conclusion de la leçon	**AM**	**A**	**EVA**	**NA**	
Analyse individuelle positive					Pas d'analyse individuelle, ou négative
Synthèse claire					Pas de synthèse, ou peu claire
Motive à poursuivre le travail					Ne motive pas à poursuivre le travail
Les élèves ont pris plaisir à la leçon					Les élèves n'ont pas pris plaisir à la leçon
6. Connaissance du sujet	**AM**	**A**	**EVA**	**NA**	
Maîtrise totalement la matière enseignée					Ne maîtrise pas la matière enseignée
Reste toujours cohérent dans ses exposés					N'est pas cohérent dans ses exposés
Situe chaque élève dans la progression					Situe mal les élèves dans la progression
Est capable d'optimiser le travail de chacun					N'est pas capable d'optimiser
7. Appréciation générale	**AM**	**A**	**EVA**	**NA**	
Aspect général de la leçon					

Remarques particulières — Signature du Président du Jury

Décision: **Admis - Ajourné - Refusé**

Cette feuille d'évaluation doit être remise au candidat, avec copie à la Commission Pédagogique

Ligue Équestre Wallonie Bruxelles Asbl
Rue de la Picheloitte 11 - 5340 Gesves
☎ 083.234.070 - www.lewb.be - 083.218.261